



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU TRONÇON RUE TESSIER-
ROUTE 232 DE L'AUTOROUTE 20, RIMOUSKI, 1990

CANQ
TR
GE
CA
123
Birodeau
Archéologue consultant

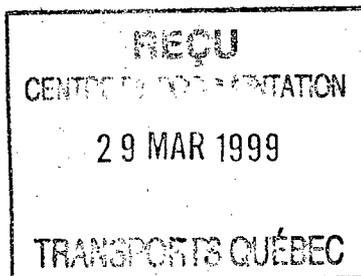
Janvier 1991

281895

ROBERT BILODEAU
ARCHÉOLOGUE CONSULTANT

Le 7 mars 1994

M. Denis Roy, archéologue
Service de l'environnement
Ministère des Transports du Québec
200 Dorchester Sud
Québec (Québec) G1K 5Z1



OBJET: ERRATUM sur le code Borden DcEd-2 utilisé dans deux rapports archéologiques

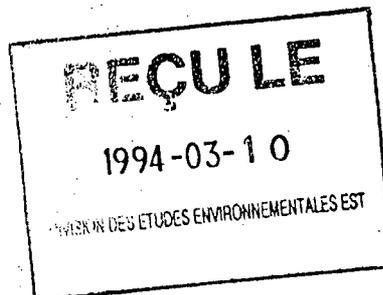
Monsieur,
une malencontreuse erreur au niveau de l'attribution d'un code Borden s'est glissée dans deux rapports archéologiques déposés au centre de documentation:

BILODEAU, R., 1993: Inventaires archéologiques: Route 132, Pointe-à-la-Garde; Autoroute 20, Rimouski; Banc 097-056, Pointe Lebel; Banc 097-159, Ragueneau; Autoroute 73 Nord, Charlesbourg; Route 138, Saint-Tite-des-Caps; Route 170, Canton Otis, La Baie; Route 195, Saint-Jérôme-de-Matane. Octobre - Novembre 1992 Mai - Juin 1993. Rapport inédit déposé au service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

BILODEAU, R., 1993a: Autoroute 20, Rimouski: Évaluation archéologique complémentaire du site DcEd-2, juillet 1993. Rapport inédit déposé au service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Le code Borden DcEd-2 est erroné, il devrait être remplacé par le code Borden **DcEd-4**.

Ainsi, dans BILODEAU (1993), ce changement de code Borden (DcEd-2 en DcEd-4) devra figurer à la table des matières, aux pages III, VII, 1, 4 et 75, Figures 1, 6 et 7, Tableaux II et III, Plan II,.



8748, RUE DE TILLY
ST-FRANÇOIS, LAVAL
QUÉBEC H7A 3N5

(514) 665-4029

ROBERT BILODEAU
ARCHÉOLOGUE CONSULTANT

Dans BILODEAU (1993a), le nouveau code Borden DcEd-4 devra être corrigé à la page titre, à la table des matières, la liste des figures, la liste des tableaux, la liste du plan, la légende de la page couverture, aux pages 1 à 4, aux figures 1 à 4, au tableau I et au plan I.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Robert Bilodeau, archéologue



C.C. M. Pierre Desrosiers, archéologue,
Direction des services centraux,
Ministère de la Culture du Québec

281895

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
29 MAR 1999
TRANSPORTS QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU TRONÇON RUE TESSIER-

ROUTE 232 DE L'AUTOROUTE 20, RIMOUSKI, 1990

CANQ
TR
GE
CA
123

Robert Bilodeau

Archéologue consultant

Janvier 1991

TABLE DES MATIERES

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES PLANS

LISTE DES ANNEXES

INTRODUCTION

..... page 1

1. CADRE ENVIRONNEMENTAL

- 1.1 Géologie..... page 3
- 1.2 Evénements post-glaciaires page 4
 - 1.2.1 La déglaciation page 4
 - 1.2.2 L'invasion de la mer de Goldtwaith page 5
 - 1.2.3 Terrasses marines page 6
 - 1.2.4 Le peuplement végétal page 6
 - 1.2.5 Le peuplement de la faune page 8

2. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

- 2.1 Période préhistoriquepage 12
 - 2.1.1 Le Paléoindien récent (9500 ? - 7000 AA)page 12
 - 2.1.2 L'Archaïque (7000 - 2000 AA)page 13
 - 2.1.3 Le Sylvicole (2000 - 400 AA)page 13
- 2.2 Période historiquepage 14

3. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE

- 3.1 Modalités de l'occupation euro-canadienne du territoire.....page 16

4. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTERIEURES

- 4.1 Inventaire archéologique, 1981page 22
- 4.2 Etude du potentiel archéologique, 1985page 22
- 4.3 Inventaire archéologique, 1989page 23

5. METHODOLOGIE

- 5.1 Inspection visuelle page 25
- 5.2 Sondages archéologiques page 25

6. L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

- 6.1 Zone d'inventaire A page 27
- 6.2 Zone d'inventaire C page 31
- 6.2.1 Discussion page 34
- 6.3 Zone d'inventaire B page 34
- 6.3.1 Le site DcEd-1 page 37
- 6.3.2 Le site DcEd-2 page 47
- 6.3.3 Le site DcEd-3 page 52
- 6.4 Appartenance culturelle des sites préhistoriques de Rimouski ... page 62

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

..... page 70

| OUVRAGES CONSULTES

| ANNEXES

| PLANS

LISTE DES PARTICIPANTS

- ROBERT BILODEAU:** Archéologue, chargé de projet (direction du terrain, recherche, analyse et rédaction)
- PIERRE-JACQUES RATIO:** Assistant-archéologue sur le terrain
- CLAUDE JOYAL:** Technicien de terrain
- CHRISTIAN SAUVAGEAU:** Technicien de terrain
- ALAIN VANDAL:** Technicien de terrain
- SYLVIE ALLARD:** Secrétariat
- FRANCOIS BELANGER:** Cartographie
- BENOIT BILODEAU:** Mise en page
- MARC LABERGE:** Photographie des artefacts (Vidéanthrop)
- JEAN DUMONT:** Archéologue, chargé de projet (Ministère des Transports du Québec)

Page couverture:

Evaluation du potentiel archéologique du site DcEd-3, vue générale vers le nord-est.

Robert Bilodeau, archéologue consultant

LISTE DES FIGURES

- FIGURE 1** Schématisation chronologique des épisodes marins et des niveaux de terrasses dans la région de Rimouski.
- FIGURE 2** Géomorphologie du Quaternaire, secteur sud-est de la rivière Rimouski.
- FIGURE 3** Localisation de la seigneurie de Rimouski en 1831.
- FIGURE 4** Zone A, vue vers l'est du ravin à partir du chaînage 2+260
- FIGURE 5** Zone A, vue vers l'est à partir du chaînage 2+300, base du ravin.
- FIGURE 6** Zone A, vue générale vers l'est à partir du chaînage 2+490; *champ labouré comportant une pente ascendante*
- FIGURE 7** Zone A, vue générale vers l'ouest à partir du chaînage 2+740
- FIGURE 8** Zone C, secteur raviné, vue vers le sud, chaînage 2+860
- FIGURE 9** Zone C, secteur raviné, vue vers l'ouest, chaînage 2+950
- FIGURE 10** Zone C, vue générale vers l'est à partir du point de repère 109
- FIGURE 11** Zone C, vue générale vers le sud-ouest (le début de la zone B apparaît) prise du site DcEd-1
- FIGURE 12** Localisation des sites archéologiques DcEd-1, 2 et 3 sur carte topographique à l'échelle 1:20 000
- FIGURE 13** Localisation des sites archéologiques DcEd-1, 2 et 3 sur photographie aérienne à l'échelle 1:15 000
- FIGURE 14** Zone B, vue générale vers l'ouest du site DcEd-1; le boisé délimite le rebord de la terrasse de 86 m

- FIGURE 15** Zone B, vue vers le nord, collecte de surface effectuée sur la partie érodée au sud de DcEd-1
- FIGURE 16** Zone B, évaluation du site DcEd-1, vue vers l'ouest
- FIGURE 17** Zone B, site DcEd-1, stratigraphie de la paroi nord du sondage 4
- FIGURE 18** Parois stratigraphiques, site DcEd-1
- FIGURE 19** Parois stratigraphiques, site DcEd-1
- FIGURE 20** Parois stratigraphiques, site DcEd-1
- FIGURE 21** Parois, stratigraphiques, site DcEd-1
- FIGURE 22** Parois stratigraphiques, site DcEd-1
- FIGURE 23** Zone B, vue générale vers le sud-est du site DcEd-2; on remarque nettement la cuvette située entre le replat de terrasse et le chemin secondaire; à l'arrière-plan, le poste Sainte-Odile
- FIGURE 24** Zone B, vue générale vers le nord-ouest du site DcEd-2; le sondage positif est pointé par une flèche; à l'arrière-plan, le replat de la terrasse de 86 m
- FIGURE 25** Parois stratigraphiques, site DcEd-2
- FIGURE 26** Zone B, vue générale vers le nord du site DcEd-3
- FIGURE 27** Zone B, vue générale vers le sud-est du site DcEd-3
- FIGURE 28** Zone B, site DcEd-3, éclats de chert in situ, sondage 3, couche 2
- FIGURE 29** Zone B, site DcEd-3, distribution horizontale de la lentille limoneuse grisâtre entre les couches 2 et 3
- FIGURE 30** Parois stratigraphiques, site DcEd-3
- FIGURE 31** Parois stratigraphiques, site DcEd-3

- FIGURE 32** Parois stratigraphiques, site DcEd-3
- FIGURE 33** Parois stratigraphiques, site DcEd-3
- FIGURE 34** Parois stratigraphiques, site DcEd-3
- FIGURE 35** Vue générale vers le nord-ouest de la terrasse de 86m
- FIGURE 36** Vue générale vers l'est de la terrasse de 86m
- FIGURE 37** Vue générale vers le nord de la terrasse de 86m
- FIGURE 38** Vue vers l'extrémité orientale de la zone B se terminant à la route 232; à l'arrière-plan, le boulevard Buies
- FIGURE 39** Reconstitution de la morphologie littorale (niveau de 80m) de la mer de Goldtwaith

LISTE DES TABLEAUX

1. Chronologie des principaux événements post-glaciaires du Bas Saint-Laurent
2. Séquence chronologique de l'occupation amérindienne du Bas Saint-Laurent
3. Séquence chronologique de l'occupation euro-canadienne de Rimouski
4. Fiche d'informations générales, DcEd-1
5. Fiche d'informations générales, DcEd-2
6. Fiche d'informations générales, DcEd-3
7. Répartition des éclats de débitage par classes millimétriques, DcEd-1
8. Répartition des éclats de débitage par classes millimétriques, DcEd-3

LISTE DES PLANS

- PLAN 1: Localisation des zones d'inventaire
- PLAN 2: Croquis de localisation des sites DcEd-1, 2 et 3, zone B
(échangeur de la route 232)

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: Catalogue des objets-témoins

ANNEXE 2: Photographies d'objets-témoins (Marc Laberge / Vidéanthrop, 1991)

INTRODUCTION

L'inventaire archéologique du tronçon rue Tessier / route 232 de l'autoroute 20 à Rimouski représente la seconde partie du mandat confié en 1989 à Robert Bilodeau, archéologue consultant, dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute 20 entre Bic et Mont-Joli effectués par le ministère des Transports du Québec.

Cette intervention sur le terrain avait pour but d'identifier d'éventuels sites archéologiques qui auraient pu être menacés directement par les travaux de construction qui prévoient l'implantation d'un tronçon de l'autoroute ainsi que de l'échangeur de la route 232.

L'inventaire archéologique a porté sur la totalité du tronçon situé entre la rue Tessier et la route 232 ainsi que de l'échangeur de la route 232. Cette section de l'autoroute 20 se localise à l'est de la rivière Rimouski à environ 2,5km du littoral. La superficie totale de l'espace à inventorier totalisait 287,394 mètres carrés qui furent subdivisés en trois (3) unités d'inventaire correspondant à des chaînages particuliers.

Dans le cadre de ce mandat, la stratégie d'inventaire adoptée par le ministère des Transports du Québec relève d'une volonté de systématisation dans la réalisation des sondages archéologiques. Ainsi, contrairement à l'intervention du premier mandat en 1989 (Bilodeau et Verreault, 1990), aucune différenciation du potentiel archéologique n'a été considérée sur l'ensemble de la surface du tronçon routier et de l'échangeur, les sondages archéologiques étant pratiqués de façon systématique, là où ils étaient physiquement réalisables.

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 2 au 8 octobre 1990 inclusivement avec une équipe de cinq (5) personnes. Cet inventaire a permis la découverte de trois (3) sites archéologiques associés à une occupation amérindienne préhistorique. Ces ressources archéologiques sont toutes localisées sur l'échangeur de la route 232 (bretelle "B" du plan de construction # 82-17-1016).

Le chapitre 1 aborde sommairement les principaux éléments du cadre environnemental qui ont influencé diachroniquement l'établissement de groupes humains dans la région de Rimouski et une attention particulière est accordée aux événements post-glaciaires. Une brève synthèse de l'occupation amérindienne et euro-canadienne figure aux chapitres 2 et 3. Le chapitre 4 résume les principales interventions archéologiques antérieures qui ont été réalisées dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute

20 entre Bic et Mont-Joli afin de situer le contexte et la continuité dans lesquels s'inscrit la présente intervention. La méthodologie de l'inventaire et les résultats de l'intervention archéologique sont abordés respectivement aux chapitres 5 et 6. Les recommandations, issues des résultats de l'inventaire, figurent au chapitre 7.1.

1. CADRE ENVIRONNEMENTAL

Afin de mieux saisir les modalités de l'établissement de groupes humains du territoire rimouskois pendant la préhistoire, nous esquisserons les principales variables du cadre environnemental dans la région du Bas Saint-Laurent. L'emphase sera portée sur les événements post-glaciaires puisque ceux-ci ont directement influencé la configuration du littoral ainsi que les conditions d'habitabilité du territoire.

1.1 Géologie

Le Bas Saint-Laurent, auquel appartient la région de Rimouski, se situe à l'intérieur de l'unité physiographique des Appalaches. L'élément dominant de la structure géologique du Bas Saint-Laurent est un vaste anticlinorium dont les versants s'abaissent vers la rivière Saint-Jean au sud-est et l'estuaire du Saint-Laurent au nord-est. A quelques kilomètres des eaux de l'estuaire, la pente des versants est brisée par une série de cassures (Pépin, 1962:276).

Le substrat rocheux régional, d'âge cambrien et possiblement du début de l'Ordovicien, est formé d'une séquence de grès feldspathique et arkosique interstratifiés de lits de conglomérat péromictique calcaire recouvrant, en concordance, une épaisse séquence de pélite verte, rouge et noire (Léonard, 1974:4). Ce substrat a subi ultérieurement une phase intense de déformation qui a provoqué des plis, des failles et qui a développé la schistosité chez les pélites.

Représentant l'unité la plus remarquable de la région, le conglomérat est formé principalement de fragments de roche calcaire, de grès, de quartz, de quartzite et de chert.

A un niveau local, le substrat rocheux est d'origine sédimentaire et appartient à la formation du Cap Enragé (Groupe de Québec). Cette unité est composée essentiellement de grès et de conglomérats polymictes. Les grès sont généralement de granulométrie fine à moyenne et sont surtout composés de quartz (50 à 85%). Les conglomérats sont pauvrement triés et leur matrice gréseuse ainsi que leurs fragments sont pour la plupart calcaireux, gréseux et quartzeux.

La quantité appréciable de chert, dont les débris illustrent toute la séquence de réduction lithique, retrouvée sur les sites préhistoriques DcEd 1, 2 et 3, suggère une source locale. Afin d'identifier l'origine géologique de ce chert retrouvé dans un contexte d'occupation humaine ancienne, certaines études spécifiques devront être effectuées.

1.2 Événements post-glaciaires

Afin de situer chronologiquement les premières occupations humaines potentielles dans la région de Rimouski, la compréhension des différentes modalités des phénomènes post-glaciaires devient capitale car elle fournit un cadre de référence géo-chronologique qui permet de définir le territoire en termes d'habitabilité pendant la période préhistorique.

1.2.1 La déglaciation

La reconstitution des premières phases de déglaciation dépend du cadre théorique auquel se rattache le chercheur. Ce cadre diffère selon l'importance accordée au complexe glaciaire appalachien par rapport à l'inlandsis laurentidien dans les régions périphériques du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent (Parent et al., 1985:20).

Pendant le Wisconsinien supérieur, lors du dernier maximum glaciaire (ca 20,000 AA), deux modèles sont proposés par les quaternaristes (Ibid, 18-20):

(1) Le complexe glaciaire appalachien, composé de nombreuses calottes locales, se fusionne avec l'inlandsis laurentidien. Cette masse glaciaire recouvre les plus hauts sommets. La limite de la marge glaciaire se situe bien au-delà de la côte actuelle et la plate-forme continentale est couverte de glaces.

(2) La coalescence entre les calottes locales est limitée et plusieurs secteurs côtiers, notamment les secteurs montagneux, ne sont pas englacés. La bordure de l'inlandsis laurentidien ne dépasse guère le tracé actuel de la côte nord du golfe qui est presque entièrement libre de glace ancrée.

Pendant la période de réchauffement climatique postérieure à 17 000 AA, les premières phases de déglaciation sont également expliquées par deux modèles (Ibid, 20) :

(1) Un fleuve de glace se forme dans l'axe du chenal laurentien et rétrogradera par vélage vers l'amont de l'estuaire.

(2) Un ou plusieurs dômes glaciaires appalchiens autonomes s'écoulent à leur périphérie septentrionale vers la vallée du St-Laurent.

Indépendamment du modèle théorique retenu, les données disponibles suggèrent que, dans le secteur méridional du golfe St-Laurent, l'inlandsis commence à régresser vers 14 000 AA et peut-être même vers 14 500 AA. Ce retrait provoque la séparation de deux masses de glace. L'inlandsis laurentidien, occupant le Saint-Laurent, se retire

vers le nord et le nord-ouest, puis vers l'ouest et le sud-ouest. La calotte appalachienne se dirige vers l'intérieur des terres à partir des côtes. Entre 13 500 et 12 500 AA, une étroite bande côtière est déglacée entre Trois-Pistoles et l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne (Dionne, 1977:66).

1.2.2 L'invasion de la mer de Goldtwaith

Le retrait initial de l'inlandsis annonce le début de la transgression marine (i.e. mer de Goldtwaith). La submersion des zones côtières du St-Laurent s'effectue en raison de l'affaissement isostatique résultant de la surcharge de l'inlandsis. L'eau emmagasinée dans l'inlandsis sera restituée à la mer dont le niveau s'élèvera progressivement en raison de la disparition de la masse glaciaire (Ibid, 64).

L'épisode de la mer de Goldtwaith sur le littoral sud de l'estuaire du St-Laurent comporte trois grandes phases (Dionne, 1977; Morneau, 1981):

(I) 13 500 - 12 000 AA (GOLDTWAITHIEN I)

Cette phase transgressive se caractérise par un environnement glacio-marin au cours duquel la mer talonnera le front glaciaire. C'est durant cette phase que les hauts deltas s'établissent à une cote altimétrique de 150 m. C'est pendant les Goldtwaithien I, marqué par une phase transgressive de la mer, que débutera le relèvement isostatique lié à la disparition du poids des glaces. Une courte phase régressive peut être observée sur les plus hauts niveaux.

(II) 12 000 - 10 000 AA (GOLDTWAITHIEN II)

Cette phase principalement marine passera d'une phase transgressive à une phase régressive. Elle est caractérisée par un taux de relèvement isostatique élevé (de 40 à 10mm / an) et par une sédimentation abondante, de rivage et de delta à l'embouchure de la rivière Rimouski en particulier. Les conditions climatiques plus chaudes que pendant le Goldtwaithien I auraient permis la colonisation du littoral par une faune abondante d'espèces froides mais tolérantes aux eaux plus chaudes et à un taux de salinité plus élevé.

(III) 10 000 AA à nos jours (GOLDTWAITHIEN III)

Cette phase est essentiellement régressive. La mer mit en place des sédiments caractéristiques d'un faciès d'eau peu profonde. Le Goldtwaithien III aurait été marqué de différents taux du relevé isostatique, expliquant ainsi un abaissement progressif mais très lent du niveau marin. Ces sédiments littoraux mis en place par le retrait progressif de la mer de Goldtwaith ont formé une série de terrasses dont l'altitude varie entre le niveau marin actuel et la cote topographique de 68m. Le niveau actuel de la mer aurait été atteint vers 3000 AA alors que les conditions marines (tempéra-

ture moyenne annuelle et taux de salinité) s'approchèrent de celles d'aujourd'hui vers 6400 AA (Locat, 1977:33).

Toutefois, les modalités de l'émergence des terres entre 7000 et 3000 AA demeurent encore mal définies. Certaines données géomorphologiques, stratigraphiques, paléocéologiques et paléontologiques recueillies sur cinq endroits de la Côte-Sud et du Bas Saint-Laurent permettent à Dionne (1988) d'affirmer l'existence d'un bas niveau marin (ca 5 m inférieur au niveau actuel) dans l'estuaire du Saint-Laurent sur une distance d'au moins 300 km, entre 7000 et 6000 AA, suivi d'une transgression de 8 à 10 m d'une durée d'environ 1500 ans.

1.2.3 Terrasses marines

De la côte vers l'intérieur des terres, on note la présence d'au moins trois niveaux de terrasses bien définis: la terrasse de Rimouski (0 - 3m), la terrasse de Mitis (5 - 6 m) et la terrasse de Bic (25 - 30 m).

Ainsi, vers 10 000 AA, on assiste au début de l'émergence de la terrasse de Bic. Le niveau marin se serait alors situé approximativement à la cote altitudinale de 25 - 30m. Entre 3000 et 2000 AA, le niveau marin correspondrait au niveau de la terrasse de Mitis. La terrasse de Rimouski s'assimile à la zone intertidale actuelle. Ces trois niveaux de terrasse ont été modelés lors de la phase régressive du Goldtwaithien III.

D'autres terrasses se rencontrent à des niveaux supérieurs et elles sont surtout situées à proximité de deltas ou encore se limitent à un escarpement rocheux, particulièrement à proximité de la limite marine (Locat, 1978:10). Selon l'analyse géomorphologique régionale effectuée par Morneau (1981), un niveau de terrasse situé à 50 - 60m fut mis en place lors de l'épisode du Goldtwaithien II. Le niveau de terrasse le plus élevé altitudinalement (70 - 90m) est associé au Goldtwaithien I, probablement pendant sa courte phase régressive, et porte le nom de Price. La formation de la terrasse de 86m se situerait donc vers la fin du Goldtwaithien I.

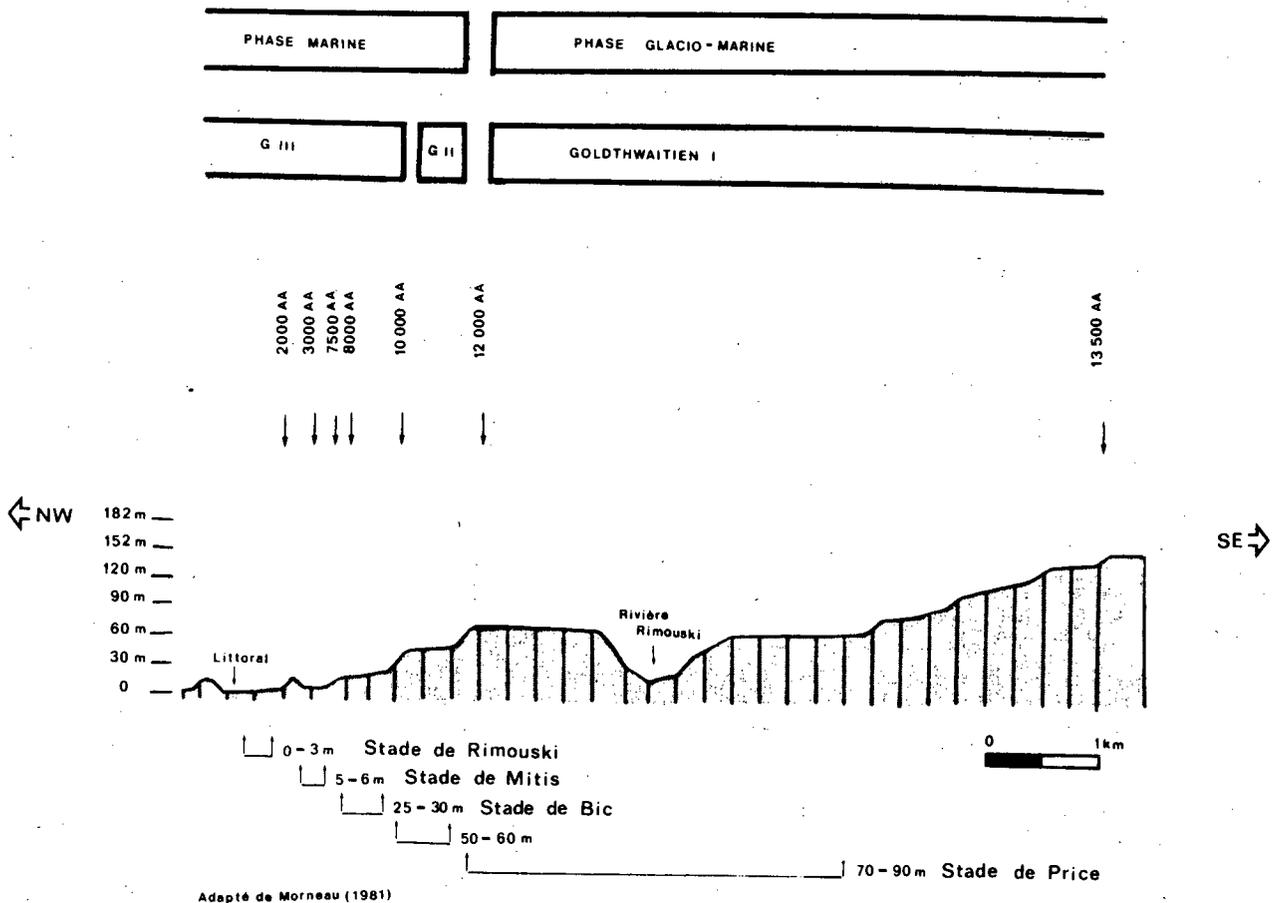
1.2.4 Le peuplement végétal

La colonisation végétale sur le territoire constitue la condition initiale à une présence humaine puisqu'elle détermine également l'apparition des ressources fauniques exploitées par les groupes préhistoriques.

La séquence évolutive de la végétation dans la région du Bas Saint-Laurent se compose de trois périodes principales (Ethnoscop, 1985: 21-22).

Figure 1

Schématisation chronologique des épisodes marins et des niveaux de terrasses dans la région de Rimouski



La première période est représentée par le périglaciaire appalachien. Peu après le retrait de l'inlandsis laurentidien et la disparition progressive des calottes locales, le paysage dans la région appalachienne du sud du Saint-Laurent correspond à un désert. Des phénomènes atmosphériques causés par la proximité des masses glaciaires expliquent la lente progression de la colonisation végétale. Les conditions climatiques furent assez rigoureuses pour retarder l'implantation d'une végétation de toundra qui ne s'établit que vers 11 500 AA.

La proximité de l'inlandsis laurentidien sur la majeure partie du Bouclier a influencé le climat et la végétation du Bas Saint-Laurent correspondait vers 10 800 AA à une toundra arctique. Cette couverture végétale se maintient jusque vers 9500 AA. A ce moment, on retrouve dans le Bas Saint-Laurent et en Gaspésie des pessières ouvertes, dominées par l'épinette noire et où l'aune crispé était abondant.

La transition entre la toundra et la forêt ouverte d'épinettes s'est effectuée par le passage à une toundra arborée (taïga) où les bosquets d'épinettes noires étaient séparés par de vastes étendues occupées essentiellement par des cladonies.

Vers 8000 AA, la forêt fermée s'est constituée sous la forme d'une sapinière à bouleau blanc et évolua progressivement en intégrant des espèces feuillues plus thermophiles telles que l'érable et le bouleau jaune. La composition de la forêt n'aurait pas subi de fluctuations importantes depuis les huit derniers millénaires.

1.2.5 Le peuplement de la faune

Dès que de nouveaux espaces furent dégagés de l'emprise glaciaire et qu'un couvert végétal s'implanta, il est fort probable que plusieurs espèces animales vinrent occuper le territoire. Toutefois, les données concernant l'identité des espèces animales demeurent lacunaires pour cette période éloignée. On peut souligner que plusieurs archéologues suggèrent que le caribou constituait le gibier privilégié pour les groupes amérindiens pendant la période du paléoindien (9500 ? - 7000 AA).

La composition de la faune terrestre a du se rapprocher sensiblement de celle connue pour la période historique lors de la formation de la forêt fermée vers 8000 AA. Les ressources animales exploitées pendant la période historique par les amérindiens étaient représentées principalement par l'orignal, l'ours et les petits mammifères tels que le castor, le porc-épic et le lièvre.

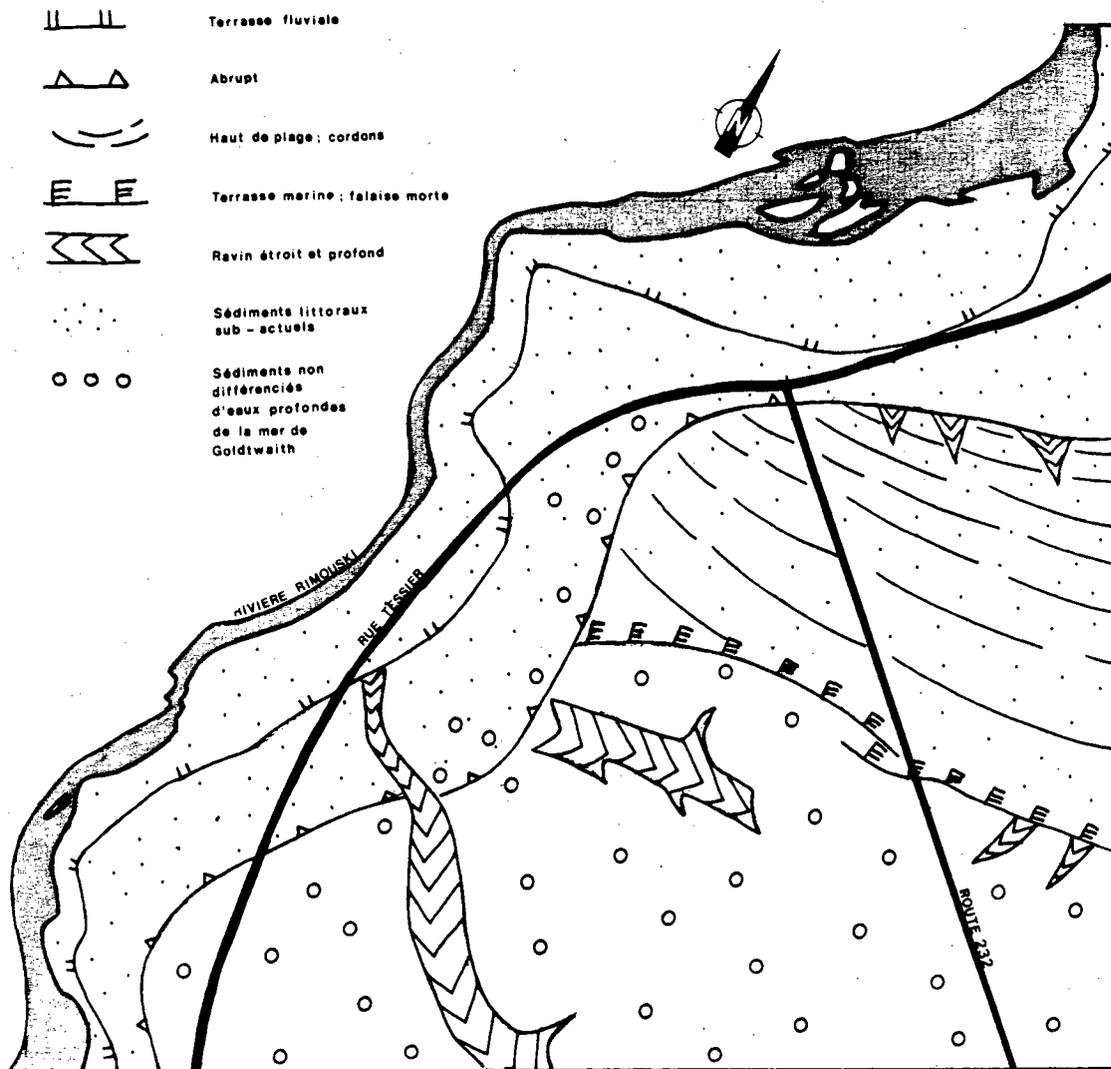
La présence de la mer de Goldtwaith pendant quelques millénaires a favorisé la présence de mammifères marins qui ont pu avoir été exploités potentiellement par les groupes amérindiens. Signalons la présence du morse, du phoque annelé et probablement des phoques à capuchon et du Groenland. Les troupeaux de bélugas fréquentaient aussi les eaux peu profondes à la recherche de nourriture. Ces espèces ne se retrouvent plus dans la région de nos jours et leur distribution géographique est plus septentrionale.

Tableau 1
CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS
POST-GLACIAIRES DU BAS SAINT-LAURENT

CHRONOLOGIE	EVENEMENTS
14 500 - 14 000 AA	Retrait de l'inlandsis laurentidien provoquant la séparation de deux masses glaciaires: l'inlandsis laurentidien et la calotte appalachienne
13 500 - 122 000 AA	Etroite bande côtière déglacée entre Trois-Pistoles et l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne
13 500 AA	Invasion de la mer de Goldtwaith; environnement glacio-marin; formation de hauts deltas à 150 m; début du relèvement isostatique, courte phase régressive (Stade Price)
12 000 AA	Début du retrait de la mer de Goldtwaith; taux de relèvement isostatique élevé
11 500 - 10 800 AA	Etablissement d'une toundra arctique; présence probable d'espèces animales sur le territoire
10 000 AA	Phase régressive de la mer de Goldtwaith; formation de la terrasse de Bic (25 - 30 m)
9 500 AA	Paysage végétal caractérisé par des pessières ouvertes dominées par l'épinette noire incluant l'abondance d'aulnes crispés
8 000 AA	Formation d'une sapinière à bouleau blanc intégrant progressivement des espèces feuillues plus thermophiles; composition faunique se rapprocherait de l'actuelle
7 000 - 6 000 AA	Certaines données suggèrent l'existence d'un bas niveau marin (ca 5 m inférieur au niveau actuel) suivi d'une transgression (6 000 - 4 000 AA)
6 000 AA	Les conditions marines (température moyenne annuelle et taux de salinité) s'approchent de celles d'aujourd'hui
3 000 AA	Le niveau actuel de la mer est atteint; formation de la terrasse Mitis
Actuel	Terrasse de Rimouski (0 - 3 m)

Figure 2

Géomorphologie du Quaternaire, secteur sud-est de la rivière Rimouski



Adapté de Mörneau (1981)

0 0.5 1 km

2. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

2.1. Période préhistorique

Les connaissances actuelles sur la préhistoire de cette région de la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent découlent essentiellement des données archéologiques recueillies dans le secteur du Bic (Dumais, 1978, 1988; Ethnoscop, 1985) situé à moins de dix kilomètres à l'ouest de Rimouski. Ces données matérialisent des traces d'occupation humaine correspondant à une période d'environ huit millénaires (voir tableau 2).

Selon l'inventaire des sites archéologiques du Québec, aucun site amérindien préhistorique n'est actuellement connu à l'intérieur des limites d'emprise des travaux de construction du tronçon rue Tessier - route 232 de l'autoroute 20.

2.1.1 Le Paléoindien récent (9500 ? - 7000 AA)

L'occupation humaine du territoire débute véritablement avec la présence de groupes amérindiens pendant la période du paléoindien récent qui demeure encore peu documentée pour le Nord-Est américain.

Cette période correspond au début de changements importants du milieu naturel. Les influences climatiques du glacier en retrait se faisaient de moins en moins sentir et, progressivement, avec le réchauffement de la température, les forêts allaient remplacer la végétation de toundra et de taïga. Lentement, la faune s'adaptait aux nouvelles conditions du milieu.

Dans la région du Bic, quelques sites archéologiques reliés hypothétiquement à cette période sont associés à des terrasses et paléo-plages marines dont les élévations actuelles s'insèrent entre 80 et 103 m au-dessus du niveau de la mer. Selon la courbe du relèvement isostatique de la côte, ces espaces anciennement occupés ont émergé des eaux de la mer de Goldswaith entre 11500 et 12000 AA. Ainsi, si on retranche de ces dates extrêmes une période raisonnable qui aurait vu ces formes marines émerger davantage puis devenir habitable, on peut suggérer une ancienneté probable d'environ 8000 à 9000 pour cette occupation du paléoindien récent.

Quoique très fragmentaires, ces données archéologiques démontrent que de très anciennes formes marines ont été autrefois occupées par des groupes préhistoriques pour

leurs établissements et pour l'exploitation des ressources côtières constituées par différentes espèces de poissons et mammifères marins.

2.1.2 L'Archaïque (7000 - 2000 AA)

Cette période regroupe les cultures préhistoriques qui ne connaissaient pas la technique céramique et l'horticulture. Ces groupes humains se distinguent de leurs prédécesseurs par une utilisation plus intensive de leur milieu. Ils exploitaient vraisemblablement une gamme plus variée de ressources animales et végétales.

L'archaïque s'inscrit à l'intérieur d'un stade de consolidation du milieu naturel. Malgré des variations climatiques périodiques, le couvert végétal s'est définitivement implanté et sa composition changera peu au cours des siècles. Il en sera de même pour la faune. Au début, le niveau de la mer de Goldtwaith a rapidement baissé et il n'atteindra plus que l'altitude de 20 m vers 6000 BP. Par la suite, il continuera à baisser progressivement pour atteindre le niveau actuel de l'estuaire.

Dans la région du Bic, les sites archéologiques associés à cette période culturelle se localisent sur des terrasses ou paléo-plages de la mer post-glaciaire à des altitudes variables situées entre 7 et 13,5 m. Ces formes marines se caractérisent généralement par un bon drainage, un relief peu prononcé, une faible pente et à un accès facile vers la rive par l'intermédiaire des plages.

2.1.3 Le Sylvicole (2000 - 400 AA)

A l'échelle régionale, cette période représente peu de changements par rapport à la période précédente. Il ne s'agit que d'une distinction qui souligne la présence d'un nouvel élément marqueur, la céramique. Toutefois, plus à l'ouest, dans la haute vallée du Saint-Laurent, cette période témoigne d'un accroissement démographique qui se traduira par de nouveaux modes de subsistance. En effet, les besoins alimentaires seront partiellement comblés par l'horticulture.

Dans le Bas Saint-Laurent, cette période ne correspond pas à des changements importants dans les habitudes des différents groupes amérindiens ayant exploité le territoire. La culture matérielle s'enrichit de la poterie et les lieux de campement semblent avoir été occupés plus longtemps.

2.2 Période historique

Plusieurs groupes amérindiens ont fréquenté et exploité le territoire de l'estuaire du Saint-Laurent. Si certains documents historiques permettent d'identifier ces groupes, il demeure dans la plupart des cas difficile de cerner précisément les activités pratiquées de même que la délimitation du territoire exploité.

Le mode de subsistance des Iroquoiens du village de Stadaconé (site actuel de la ville de Québec) était orienté sur les ressources du golfe, de l'estuaire et du fleuve Saint-Laurent. En 1534, Jacques Cartier rencontra dans la baie de Gaspé un groupe de plus de 200 Iroquoiens venus faire la pêche au maquereau à l'aide de filets. Ce groupe s'était donc déplacé en canots sur le fleuve et aurait longé la rive sud de l'estuaire vis-à-vis le secteur de Rimouski. Quelques sites archéologiques localisés sur certaines îles du fleuve (îles de Kamouraska, Verte et aux Basques) témoignent du passage des groupes iroquoiens qui s'étaient adonnés à des activités de chasse et de cueillette de mollusques.

Certaines sources du 17^e siècle (Le Jeune, 1634) mentionnent que des groupes montagnais de la région de Tadoussac parcouraient et exploitaient pendant la saison hivernale les forêts du plateau appalachien de la région sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Toutefois, nous ignorons si cette utilisation de territoires méridionaux se pratiquait sur une base régulière ou seulement de façon épisodique.

Les Micmacs occupaient un vaste territoire englobant les provinces maritimes et la péninsule gaspésienne. Malgré que leur territoire traditionnel se soit situé à l'est du Bas Saint-Laurent, quelques données historiques (Morain, 1677) indiquent l'utilisation des rives de l'estuaire (Mission du Bon Pasteur situé au bord de la rivière du Loup). À l'instar des Montagnais, nous ignorons le caractère de cette extension territoriale.

Les Etchemins sont probablement les amérindiens qui ont fréquenté le plus assidûment le secteur de la côte sud de l'estuaire du St-Laurent. Leur territoire d'exploitation, formé par le bassin des rivières Sainte-Croix et Saint-Jean, se prolongeait au-delà de la ligne de partage des eaux jusqu'à la côte de l'estuaire entre Lévis et Rimouski (Dumais, 1988:19-21). Il faut mentionner que plusieurs voies navigables et sentiers de portage permettaient potentiellement de passer de la rivière Saint-Jean au fleuve Saint-Laurent. Le cours supérieur du bassin de la rivière Saint-Jean n'est distant que de 70 km du fleuve. L'une de ces voies consistait à rejoindre la tête de la rivière Rimouski et descendre celle-ci jusqu'au fleuve.

Tableau 2
SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION
AMERINDIENNE DU BAS SAINT-LAURENT

CHRONOLOGIE	EPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
9 500 (?) - 7 000 AA	Paléoindien récent	Période mal documentée; utilisation des anciennes formes marines par des groupes préhistoriques pour leurs établissements et l'exploitation des ressources côtières
7 000 - 2 000 AA	Archaïque	Groupes préhistoriques également nomades ne connaissant pas la poterie et l'horticulture; augmentation démographique; exploitation plus intensive de leur milieu que leurs prédécesseurs; utilisation des anciennes formes marines
2 000 - 400 AA	Sylvicole	Peu de changements importants dans les activités de subsistance des groupes amérindiens; présence de la poterie; occupation plus intensive des lieux de campement
400 AA	Période historique	Contacts avec les Européens dans la vallée du Saint-Laurent; présence potentielle sur le territoire des Iroquoiens, Montagnais, Micmacs et Etchemins

3. SYNTHÈSE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE

3.1 Modalités de l'occupation euro-canadienne du territoire

L'occupation euro-canadienne du territoire ne s'est véritablement déployée que vers le premier quart du 19^e siècle et résulta essentiellement d'une émigration locale des paroisses surpeuplées de l'ouest du Bas St-Laurent vers la bande littorale inoccupée située à l'est.

Au 17^e siècle, la population se polarise autour de Québec et se déploie graduellement sur la côte de Beauport et l'île d'Orléans. Bien que le mouvement d'occupation du sol soit infime, la quasi-totalité des seigneuries du Bas Saint-Laurent sont octroyées avant 1700.

La seigneurie de Rimouski a été concédée en 1688 au Sieur Augustin Rouer de la Cardonnière:

Concession du 24 avril 1688, faite par Jacques René de Brisay, Gouverneur, au Sieur de la Cardonnière, d'une étendue de deux lieues de terre, prés et bois, de front, sur le fleuve St-Laurent; à prendre joignant et attenant la concession du Bic, appartenant au Sieur de Vitré, en descendant le dit fleuve, et de deux lieues de profondeur dans les terres, ensemble la rivière dite de Rimouski et autres rivières et ruisseaux, si aucuns se trouvent dans la dite étendue, avec l'Isle de St-Barnabé et les batures, isles et islets qui se pourront rencontrer entre les dites terres et la dite isle (cité dans Guay, 1873:53).

Toutefois, la concession de cette seigneurie au 17^e siècle ne contribue guère à une occupation permanente et significative de l'espace rimouskois.

Cette première concession fut rapidement cédée par le Sieur de la Cardonnière au Sieur René Lepage de Sainte-Claire qui viendra s'établir à Rimouski. L'acte de cession, daté du 10 juillet 1694, mentionne que le Sieur de la Cardonnière échange "la terre, fief et seigneurie de Remousquy autrement dite Saint-Barnabé" contre "une habitation située en la susdite isle du comté Saint-Laurent" (île d'Orléans) (FCR, 1929:7).

Dès 1696, la famille du nouveau seigneur et deux autres familles de colons venues de l'île d'Orléans formeront le premier établissement euro-canadien de Rimouski. Leurs

activités s'orientèrent vers la culture du sol, mais plus spécialement vers l'exploitation des ressources halieutiques et cynégétiques (Guay, 1873:59).

En 1751, sous la représentation du second seigneur, Pierre Lepage, la partie qui s'étend de la rivière Rimouski à la Pointe-au-Père, longue d'une lieue et quart, sera intégrée à la seigneurie.

Soixante-douze habitants occupent le secteur de Rimouski en 1758. La distribution spatiale de ces seize familles se répartit essentiellement au nord-est de la rivière Rimouski le long du fleuve. Quelques familles s'établissent dans le secteur sud-ouest de la rivière (Guay, 1873, 93-95). Les rares données concernant l'exploitation de la seigneurie de Rimouski indiquent que la population s'occupe de pêche et que l'agriculture y est également pratiquée (FCR' 1929:17).

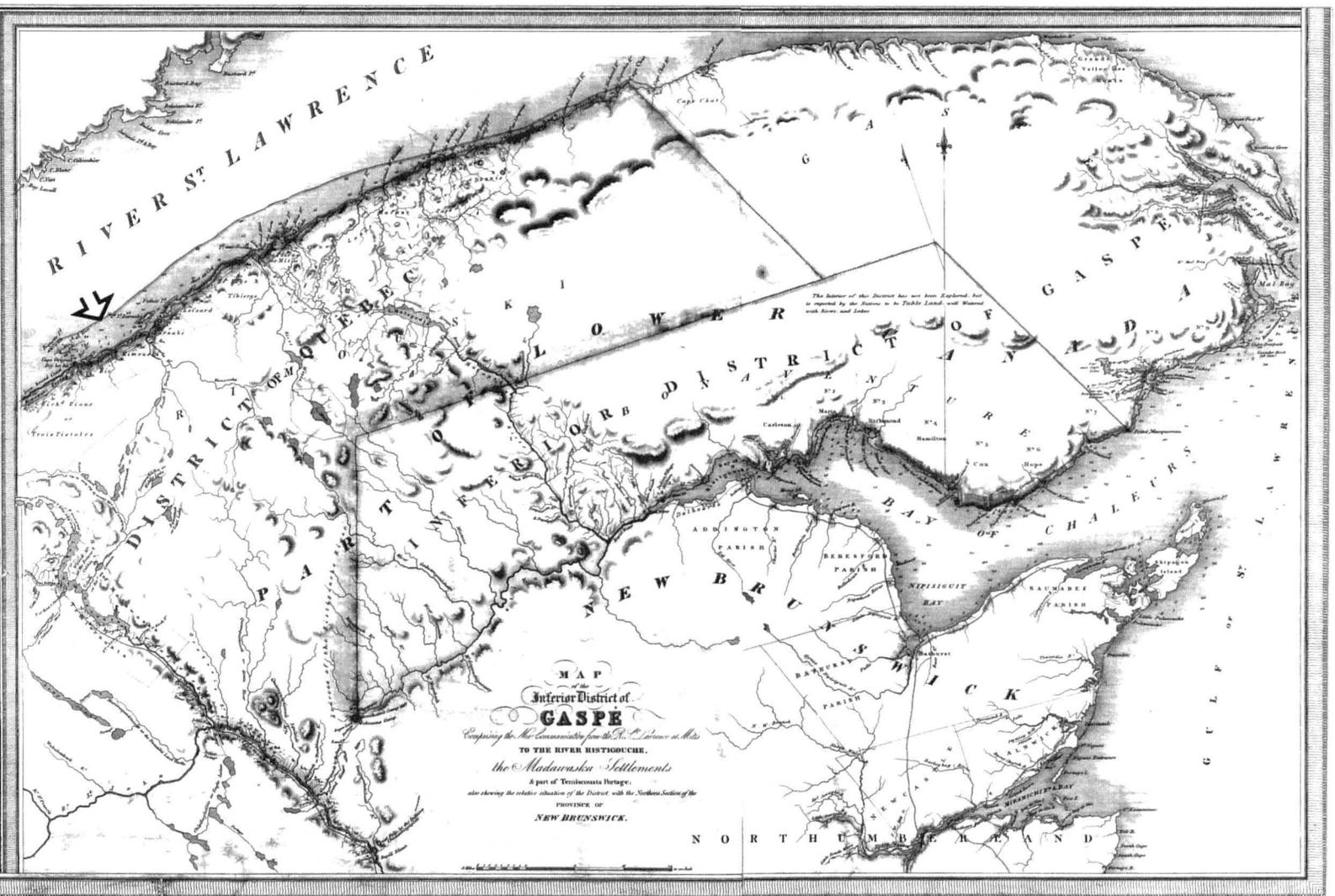
Malgré un premier noyau ponctuel d'occupation permanente à Rimouski, l'expansion territoriale de la colonisation du Bas St-Laurent s'oriente lentement vers l'est à partir des premières paroisses en aval de Québec. En 1765, selon les données d'un recensement (Pépin, 1962:33), on remarque que les seigneuries et paroisses voisines de Rivière-Ouelle et Kamouraska constituent la limite du peuplement. On ne trouve ensuite, vers l'est, que quelques colons à Rivière-du-Loup et Rimouski.

Bouchette (1815:547), dans sa description des seigneuries situées entre Bic et Mitis, note au début du 19^e siècle:

The general surface of these seignories is mountainous, and broken along the front, affording but little good soil for the purposes of agriculture. In the interior, and by the sides of the rivers that water them, a few patches of tolerable land, with some meadows and pastures, present themselves. In Bic, Rimouski, and St-Barnabé, there are some settlements in as favourable a condition as the soil and climate will admit of, but in the others only a few scattered farms are now then visible.

Ce n'est qu'au 19^e siècle que l'occupation du sol progresse plus rapidement vers l'est. "Cette poussée a été presque toujours le fait des paroisses plus anciennes de l'Ouest, où se faisait déjà sentir une sorte d'engorgement (Blanchard, 1935:142)".

Figure 3
Localisation de la seigneurie de Rimouski en 1831
(Bouchette, 1831)



L'exploitation industrielle des ressources ligneuses de la rivière Rimouski débute dès 1820 avec un moulin à scie opéré par MM Thobbs et Harvey auquel succéda M. Whitney. Ce dernier devait céder ses intérêts forestiers dans la région à William Price. En 1900, la compagnie forestière Price construit une grande scierie à l'embouchure de la rivière Rimouski. Benoist (1945:90-91) suggère une relation directe entre l'accroissement démographique de Rimouski et le développement de l'industrie forestière.

Dès la seconde moitié du 19^e siècle, les noyaux de Bic, Rimouski, Sainte-Luce et Sainte-Flavie sont reliés par le chemin royal et la voie ferrée atteint Rimouski en 1873. L'occupation euro-canadienne se déploie le long du littoral et commence à déborder vers l'intérieur des terres.

Le mouvement d'occupation du sol semble culminer vers le troisième quart du 19^e siècle alors que les quatre ou cinq premiers rangs des paroisses originelles (Sainte-Cécile-du-Bic, Saint-Germain-de-Rimouski, Sainte-Luce et Sainte-Flavie) sont occupés. De plus, certains démembrements indiquent l'extension du peuplement. Les nouvelles paroisses se forment lorsqu'un certain seuil d'autonomie est atteint: Saint-Anaclet-de-Lessard (1858), Sacré-Coeur-de-Rimouski (1875), Sainte-Anne-de-la-Pointe-au Père (1882) et Saint-Valérien (1885) (Ethnoscop, 1985:52,61).

A Rimouski, les nouvelles paroisses (Nazareth, Sainte-Odile et Saint-Robert) qui se formeront vers la fin de la première moitié du 20^e siècle au sud et au sud-ouest de la paroisse originelle de Saint-Germain abritent des populations qui dépendent majoritairement des scieries pour leur subsistance. La paroisse de Sainte-Odile se situe sur la rive orientale de la rivière Rimouski et les activités de sa population s'orientent vers l'agriculture et l'industrie forestière (Benoist, 1945:90-92).

A l'échelle régionale, la structuration de l'espace occupé se caractérise par l'habitat urbain (Mont-Joli, Rimouski, Bic et Luceville), l'habitat villageois qui s'articule le long des rangs de peuplement (Saint-Anaclet-de-Lessard, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père et Sainte-Flavie) et par l'habitat agro-forestier qui prend la forme d'un rang double dont les terres sont délimitées perpendiculairement au littoral du fleuve (Ethnoscop, 1985:58-60).

Les activités économiques du territoire sont représentées essentiellement par l'exploitation forestière et par l'agriculture. Longtemps identifiée comme un village de pêcheurs et d'agriculteurs à peine développé par l'installation de la première scierie Price, l'importance régionale de Rimouski s'est opérée par le rôle de "porte des pays de l'Est"

qu'elle a joué lors de l'expansion de la colonisation vers la Gaspésie et la Matapédia
(Blanchard, 1935:179).

Tableau 3
SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION
EURO-CANADIENNE DE RIMOUSKI

CHRONOLOGIE	EVENEMENTS
1688	Concession de la seigneurie de Rimouski au Sieur de la Cardonnière
1694	Cession de la seigneurie au Sieur Lepage par le Sieur de la Cardonnière
1696	Trois familles forment le premier établissement euro-canadien de Rimouski; exploitation des ressources halieutiques et cynégétiques
1751	Augmentation d'une lieue et quart de front de la seigneurie
1758	Population de Rimouski s'élève à 72; l'établissement se concentre essentiellement au nord-est de la rivière Rimouski le long du fleuve; activités de subsistance représentées par la pêche et l'agriculture
1820	Début du développement de l'industrie forestière dans la région de Rimouski; apport économique considérable
1873	Développement des voies de communication: Rimouski est reliée par voie ferrée
1900	Construction d'une grande scierie par la Cie Price à l'embouchure de la rivière Rimouski; formation d'une population ouvrière
1939	Formation de la paroisse Sainte-Odile dont les activités de la population s'orientent vers l'industrie forestière et l'agriculture

4. INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Afin de situer le contexte et la continuité dans lesquels s'inscrit la présente intervention, un bref rappel des recherches archéologiques effectuées dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement relativement à la construction du tronçon Bic/Mont-Joli sera présenté dans ce chapitre. Le ministère des Transports du Québec a financé en totalité à la réalisation de tous ces mandats.

4.1 Inventaire archéologique, 1981

En 1981 (Ethnoscop, 1982), un inventaire archéologique fut effectué sur l'emprise d'un tronçon de l'autoroute 20. Ce tronçon, long de 510 m et large de 91,4 m, se situait sur la rive est de la rivière Rimouski entre cette dernière et la rue Tessier. La superficie de la zone d'inventaire se chiffrait à 46 614 mètres carrés.

Cette zone d'inventaire fut découpée en deux unités d'inventaire. La première correspond à une petite terrasse fluviale, dont l'altitude gravite autour de 25 m NMM, surplombant le cours actuel de la rivière Rimouski. Cette terrasse, large d'environ sept mètres, est accrochée à une falaise rocheuse qui constitue la paroi de la vallée de la rivière Rimouski. La seconde unité se situe sur le haut de la falaise à une altitude variant entre 35 et 45 m NMM. Cette vaste surface sub-horizontale se distingue par deux principaux niveaux séparés l'un de l'autre par un petit talus à faible pente.

Aucun indice de nature archéologique fut identifié lors de cette intervention sur le terrain.

4.2 Etude du potentiel archéologique, 1985

Une étude du potentiel archéologique pour le tronçon Bic/Mont-Joli de l'autoroute 20 fut réalisée par Ethnoscop (1985). Longeant le trait de côte à une distance moyenne de 2 km, le corridor d'étude est représenté par une bande large d'un kilomètre et long d'environ quarante-cinq kilomètres. Ce corridor débute à la limite est du village de Bic, contourne la ville de Rimouski et va rejoindre la route 132 à la limite nord-ouest de Mont-Joli.

Neuf (9) zones à potentiel archéologique historique furent déterminées et quatorze (14) zones à potentiel archéologique préhistorique furent identifiées à l'intérieur du corridor

d'étude. Ces zones se regroupent en trois principaux secteurs représentés par Bic, Rimouski et Mont-Joli.

Concernant l'occupation amérindienne préhistorique, la hiérarchisation du potentiel archéologique s'est effectuée par la distinction de zones à potentiel et de secteurs d'intérêt. La zone représente une unité spatiale dont les limites sont précisées par d'anciennes formes de terrain marines réunissant des critères sélectifs. Le secteur d'intérêt, réunissant le plus souvent plusieurs critères positifs, ne correspond toutefois pas à une forme de terrain littorale. Le secteur d'intérêt a pu avoir été occupé ou avoir été l'objet d'une exploitation par les groupes préhistoriques.

Les résultats de cette étude visaient à la planification d'un éventuel inventaire archéologique sur le terrain avant le début des travaux de construction.

4.3 Inventaire archéologique, 1989

Un inventaire archéologique en 1989 (Bilodeau et Verreault, 1990) a porté sur une partie du tronçon Bic/Luceville de l'autoroute 20, c'est-à-dire celui situé entre Bic et la rivière Rimouski (rive ouest). Les unités d'inventaire correspondaient aux zones préalablement identifiées par l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 1985).

L'intervention sur le terrain s'est déployée sur quatre (4) zones à potentiel archéologique historique correspondant à des axes routiers en milieu agricole, sur deux (2) zones à potentiel archéologique préhistorique et sur trois (3) secteurs d'intérêt archéologique préhistorique, les cinq dernières unités d'inventaire totalisent une superficie évaluée à 63 047 mètres carrés. Les unités d'inventaire à potentiel préhistorique se retrouvent essentiellement dans le secteur occidental du tracé de l'autoroute 20 sur une distance linéaire d'environ 2,6 km n'incluant pas les sections de l'échangeur, alors que celles à potentiel historique se retrouvent sur plusieurs portions de l'ensemble du tracé.

Les résultats obtenus de l'inventaire suggèrent l'absence de vestiges archéologiques significatifs associés à une occupation préhistorique et historique de ce secteur.

5. METHODOLOGIE

Dans le contexte du mandat du ministère des Transports, les objectifs de l'inventaire archéologique du tronçon rue Tessier - route 232 de l'autoroute 20 s'articulaient autour des éléments suivants:

- Réaliser une recherche documentaire sur l'occupation euro-canadienne et amérindienne de la région de Rimouski;
- Effectuer des sondages archéologiques à l'intérieur des limites d'emprise du corridor d'étude déterminées par le Ministère afin de vérifier la présence ou non de sites archéologiques;
- Délimiter spatialement, le cas échéant, les sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée directement par les travaux prévus de construction et procéder à une évaluation du ou des sites archéologiques identifiés lors de l'inventaire;
- Le cas échéant, proposer des mesures de suivi et de protection des ressources archéologiques situées dans le corridor d'étude;
- Produire le rapport qui intégrera l'ensemble des données recueillies sur le terrain.

L'inventaire archéologique fut réalisé à l'intérieur des limites d'emprise du tronçon rue Tessier - route 232 de l'autoroute 20. Ce corridor d'intervention, localisé à environ 2,5 kilomètres à l'intérieur des terres, se situe approximativement à 400 mètres à l'est de la rivière Rimouski au niveau de la rue Tessier et se déploie jusqu'à la route 232. La longueur totale de ce tronçon, incluant l'échangeur de la route 232 se chiffre à 4,43 kilomètres. La largeur de l'emprise varie entre 90 et 140 mètres.

Des piquets d'arpentage situés au centre-ligne du tronçon indiquaient le chaînage. De plus, un plan de construction (CH-82-17-1016, 3/6) à l'échelle 1:2 000, des photographies aériennes à l'échelle 1:15 000 et une carte topographique à l'échelle 1:20 000 permettaient la localisation précise du tronçon. Il faut toutefois mentionner que, lors de l'intervention sur le terrain, les piquets de chaînage du centre-ligne ne se déployaient que du chaînage de départ (2+050) jusqu'au chaînage 3+100. Au-delà de ce point, le centre-ligne n'était représenté que par une ouverture pratiquée dans le boisé. Malgré l'absence de chaînage, quelques points de repère implantés par les arpenteurs, en conjonction avec les données du plan de construction, ont permis d'orienter le travail sur le terrain avec une certaine précision.

La nouvelle approche méthodologique adoptée pour la réalisation d'inventaires archéologiques par le service de l'environnement du ministère des Transports vise une couver-

ture systématique de l'espace indépendamment de son potentiel archéologique. Ainsi, contrairement à la première phase de l'inventaire (Bilodeau et Verreault, 1990), l'intensité et la localisation des sondages à l'intérieur du corridor d'intervention ne furent déterminées que dans une certaine mesure par le potentiel archéologique identifié dans l'étude d'Ethnoscop (1985), ces données théoriques ayant été acquises antérieurement et considérées à leur juste valeur.

5.1 Inspection visuelle

A l'intérieur de chaque zone d'inventaire une inspection visuelle systématique de surface fut pratiquée afin d'identifier éventuellement toute trace visible résultant d'activités humaines. Cette reconnaissance visuelle des lieux a également permis de mieux évaluer les particularités de l'environnement immédiat.

5.2 Sondages archéologiques

L'ensemble du corridor d'intervention, couvrant une superficie totale de 287 394 mètres carrés, a été subdivisé en trois (3) zones d'inventaire correspondant chacun à des chaînages particuliers: A, B et C. Le devis technique du ministère stipulait que, pour les secteurs A (2+050 (Tessier) à 2+800) et C (2+800 à 3+950), les sondages seraient espacés aux vingt (20) mètres alors que pour la zone B (23+250 (107 242 W) à 2+700 (R-232), correspondant à une ancienne forme marine, l'espacement serait de quinze (15) mètres. Leur distribution horizontale devait prendre la forme de plusieurs lignes sur lesquelles les sondages archéologiques furent disposés en quinconce. Le nombre de sondages à réaliser sur le tronçon a été évalué à 883 (676 sondages aux zones A et C et 207 sondages à la zone B).

Les sondages ont été effectués avec une pelle et le sol excavé a été méticuleusement vérifié avec une truelle. La dimension des sondages correspondait à un carré dont les côtés mesurait de 40 à 50 cm. La profondeur des sondages variait selon la nature des dépôts, le type de végétation et la position stratigraphique des objets-témoins découverts et s'arrêtait au niveau jugé archéologiquement stérile. Dans le cadre de cet inventaire, la profondeur se chiffrait en moyenne à 45 cm. Tel que demandé par le promoteur, tous les sondages archéologiques furent remblayés.

Aucun sondage archéologique ne fut pratiqué lors de la présence d'affleurement rocheux ou d'aires où des enlèvements de matériaux meubles et/ou des bouleversements divers.

Des photographies de l'environnement ont été prises sur film couleur et une fiche "environnement" fut remplie pour chaque zone inventoriée.

Lorsqu'un sondage s'avérait positif, l'évaluation de l'étendue, l'importance et l'intégrité du site archéologique était effectuée. Cette procédure était systématiquement exécutée lorsque le sondage contenait du matériel amérindien. Dans le cas de matériel euro-canadien, il fallait déterminer si la présence des objets-témoins était reliée à une couche d'occupation associée à un bâtiment principal ou secondaire. Ainsi, dans le cas d'objets historiques se retrouvant dans un contexte de sol agricole, sans lien visible avec une structure quelconque, la valeur archéologique de ces indices était jugée non significative (absence de sol d'occupation) et la procédure habituelle n'était pas réalisée. De plus, la présence de matériel historique contemporain n'entraînait pas l'ouverture de sondages supplémentaires. La présence de ce matériel fut toutefois consignée dans les notes de terrain.

La technique utilisée consistait alors à réaliser à la truelle d'autres sondages à environ cinq (5) mètres de chaque puits positif jusqu'à ce que tous les sondages périphériques soient négatifs. La position des objets était enregistrée et des photographies étaient prises. Les outils, fragments d'outils et tessons de céramique sont localisés horizontalement et verticalement alors que tous les déchets lithiques sont localisés selon leur niveau stratigraphique ou arbitraire. Tous les sondages positifs furent localisés à l'échelle 1 :500. La stratigraphie de tous les sondages positifs est relevée à l'échelle 1:10 sur une fiche "sondage".

Selon les besoins de l'inventaire, différentes fiches furent utilisées: fiche environnement, fiche sondage, fiche photo et fiche étiquette pour la localisation des objets-témoins. De plus, un carnet de notes rempli par le chargé de terrain rassemblait toutes les informations pertinentes à la description et au déroulement des travaux.

6. L'INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

6.1 Zone d'inventaire A

Ce premier segment du corridor à inventorier débute au chaînage 2+050 (rue Tessier) et se termine au chaînage 2+800. La largeur d'emprise du corridor varie de 90 à 140 mètres. La superficie de cette zone a été évaluée à 102 697 mètres carrés.

Sur la base de sa configuration topographique, cette zone se caractérise par quatre (4) sous-ensembles:

- (1) Surface relativement horizontale (2+050 à 2+260), altitude approximative variant de 40 à 50 m NMM;
- (2) Ravin étroit et profond (2+260 à 2+370), altitude approximative variant de 20 à 50 m NMM; perpendiculaire au futur axe routier;
- (3) Surface relativement horizontale présentant une pente ascendante vers l'est (2+370 à 2+680), altitude approximative variant de 50 à 90 m NMM;
- (4) Surface accidentée insérée dans un secteur raviné (2+680 à 2+800), altitude variant de 20 à 90 m NMM.

La première section de cette zone d'inventaire est représentée par un champ agricole. La stratigraphie est formée d'une matrice argilo-sableuse suivie d'une argile compacte contenant une inclusion de cailloutis. Les premiers vingt centimètres de cette séquence témoignent des activités agricoles: la matrice argilo-sableuse étant plus meuble et contenant un certain apport de matière organique.

Les fondations d'un bâtiment secondaire furent identifiées à environ dix mètres au sud du centre-ligne au chaînage 2+070. Les fondations sont matérialisées par un plancher de ciment formant un rectangle de 12,50 par 19,80 mètres. La partie occidentale du plancher est structurée par des sections (orientation E-O), mesurant 1,40 par 9,40 mètres, séparées les unes des autres par des caniveaux. Une allée centrale, large de 1,95 mètres, faiblement surélevée par rapport à la surface des sections, complète cet aménagement. Plusieurs systèmes d'attaches métalliques sont fixés au plancher de ciment le long des sections. La limite orientale de l'allée centrale accuse une légère pente pour accéder au reste de la surface. Ce bâtiment, relativement récent, devait être associé probablement au logement d'animaux de ferme.

Un second bâtiment, associé vraisemblablement au premier, se situe à environ quatre mètres à l'est du premier. Sa surface est composée d'un plancher de ciment (3,50 par 4 mètres). Plusieurs planches de bois se présentent à sa surface et en périphérie immédiate. La fonction de ce bâtiment est vraisemblablement liée à l'entreposage.

Ces deux structures témoignent d'une exploitation agricole relativement récente du secteur. Elles ne possèdent pas une valeur archéologique et historique significative concernant l'occupation euro-canadienne du territoire rimouskois; la paroisse Sainte-Odile de Rimouski fut formée en 1939.

Le talus abrupt du ravin de la seconde unité qui abrite un ruisseau s'écoulant vers le nord-ouest n'a permis la réalisation que de quelques sondages sur le replat surplombant le ruisseau (voir figures 4-5).

La troisième unité (voir figures 6-7) est représentée principalement par un vaste champ labouré (chaînage 2+330 à 2+470 et 2+500 à 2+670) dont les sillons étaient profonds d'environ 10 cm. L'état de la surface a permis d'effectuer une inspection visuelle systématique et rigoureuse afin d'identifier toute trace éventuelle de vestiges archéologiques. Malgré l'absence de matériel culturel, des sondages archéologiques furent pratiqués selon la méthodologie préconisée par le devis technique. Le profil stratigraphique est formé d'une matrice sableuse contenant une légère inclusion de cailloutis. On note également la présence ponctuelle d'argile.

La quatrième unité, matérialisée par un vaste boisé, s'insère dans un secteur raviné (voir figures 8-9). La surface est très accidentée, accusant de fortes dénivellations. Le centre-ligne du tronçon se déploie dans la dépression de cet espace raviné. On note la présence de nombreux ruisseaux intermittents, de lits de ruisseaux asséchés et une certaine accumulation d'eau. Le drainage du sol s'avère généralement déficient. La stratigraphie est illustrée par une matrice argileuse grisâtre relativement compacte qui s'avère stérile.

La perception du milieu environnant et la nature du sol en place ont fortement influencé le choix de l'implantation des sondages de même que leur fréquence. Ainsi, lorsque la configuration du terrain le permettait, des sondages furent réalisés. Les particularités topographiques de cette dernière unité ont donc amené une réduction sensible de la couverture d'inventaire initialement prévue.

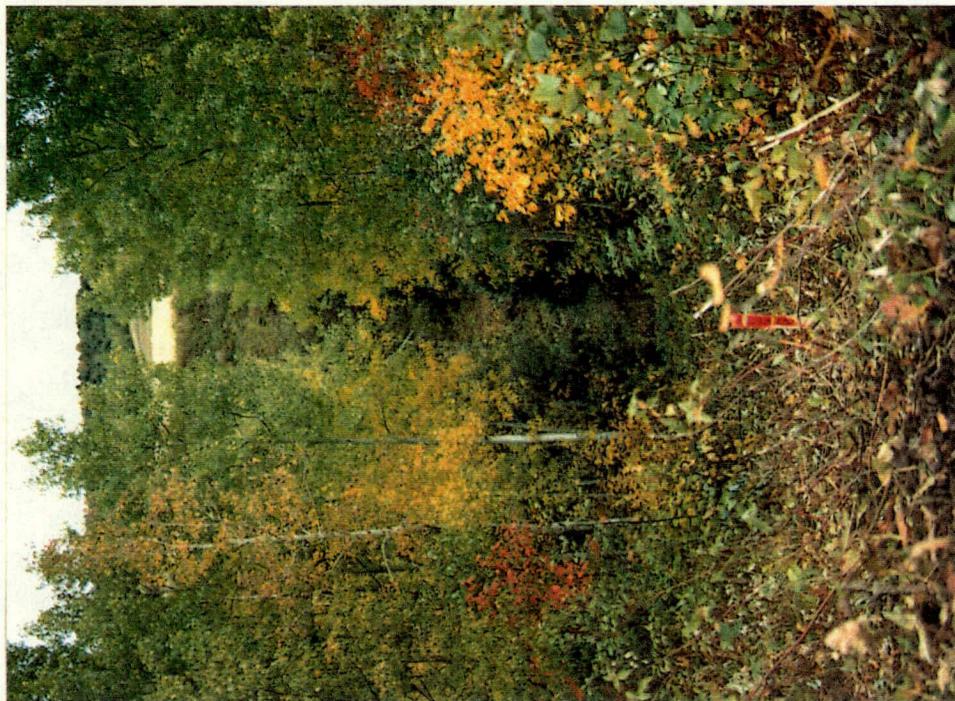


Figure 4 Zone A, vue vers l'est du ravin à partir du chaînage 2 + 260.



Figure 5 Zone A, vue vers l'est à partir du chaînage 2 + 300, base du ravin.



Figure 6 Zone A, vue générale vers l'est à partir du chaînage 2 + 490; champ labouré comportant une pente ascendante.



Figure 7 Zone A, vue générale vers l'ouest à partir du chaînage 2 + 740.

6.2 Zone d'inventaire C

Cette zone n'est en fait que la continuation de la zone A vers l'est du tronçon routier. Sa superficie a été évalué à 144 325 mètres carrés. Ainsi, les remarques concernant la dernière unité de la zone A s'appliquent intégralement pour la section incluse du chaînage 2+800 jusqu'au chaînage approximatif de 3+270. Ainsi, pour ce segment du tronçon, les sondages furent effectués aux endroits comportant une surface horizontale à l'intérieur des limites d'emprise.

Par la suite, cette zone se transforme en un vaste champ agricole dont la surface est relativement horizontale, situé à une altitude moyenne de 90m NMM, jusqu'à la route 232 (voir figures 10-11). Vers l'est, près de l'intersection avec l'échangeur de la route 232, l'inventaire a longé les limites d'emprise de la sous-station d'Hydro-Québec (Poste Sainte-Odile). Le sol n'est constitué uniformément que d'une matrice argileuse relativement compacte ne démontrant aucune stratification.

Selon des données d'Hydro-Québec (transmises par M. André Burroughs, archéologue), la géologie des dépôts meubles du secteur du poste Sainte-Odile est caractérisée par une couche de sédiments argileux d'épaisseur variant entre 10 et 15 mètres (12 mètres en moyenne). Cette argile est massive et repose directement sur le socle rocheux dont la pente est orientée vers la rivière Rimouski. L'argile est généralement recouverte par des sédiments littoraux compacts très minces (2 m) composés surtout de sable et de gravier. Ces sédiments littoraux (sable et gravier) n'ont été identifiés que sur une partie de la zone B.



Figure 8 Zone C, secteur raviné, vue vers le sud, chaînage 2 + 860.



Figure 9 Zone C, secteur raviné, vue vers l'ouest, chaînage 2 + 950.



Figure 10 Zone C, vue générale vers l'est à partir du point de repère 109.



Figure 11 Zone C, vue générale vers le sud-ouest (le début de la zone B apparaît) prise du site DcEd-1.

6.2.1 Discussion

Malgré une couverture d'inventaire qui voulait systématiser l'espace du corridor, il a fallu tenir compte des particularités topographiques du terrain qui ont grandement influencé l'intensité des sondages archéologiques. L'ensemble des sondages effectués sur les zones A et C se chiffre à 387. Par rapport à l'estimation du devis technique, ce nombre (387/676) ne correspond qu'à 57,25%. Ce résultat découle directement de la configuration topographique (secteur raviné) d'une portion de la zone A et C entre les chaînages 2+260 à 2+370 et entre 2+680 et 3+270.

Tous ces sondages s'avèrent négatifs. Notons, toutefois, la présence occasionnelle de menus fragments d'objets euro-canadiens contemporains (XXe siècle) qui furent retrouvés généralement dans un contexte de sol agricole. Compte-tenu de leur faible valeur historique, nous n'avons pas pratiqué de sondages additionnels en périphérie du sondage positif (voir section 5.2).

6.3 Zone d'inventaire B

Cette zone correspond à une ancienne forme marine située en grande partie au niveau altimétrique de 86 m NMM. L'étude de potentiel archéologique d'Ethnoscop (1985) avait identifié cette terrasse, associée au littoral ancien de la rivière Rimouski, comme une zone à potentiel archéologique préhistorique.

La couverture de cette zone s'est traduite par la réalisation de 218 sondages dont 43 s'avèrent positifs. Trois sites archéologiques (occupation amérindienne préhistorique) ont donc été identifiés sur la terrasse de 86 mètres dans la section nord de la bretelle B de l'échangeur de la route 232 entre les chaînages 23+400 et 23+600. Ces trois sites ont reçu le code Borden DcEd-1, 2 et 3 (voir plans 1-2).

L'absence de chaînage a influencé le degré de précision concernant la délimitation de cette zone. L'équipe s'est basée essentiellement sur les données cartographiques du plan de construction ainsi que quelques points de repères dressés par les arpenteurs afin de circonscrire adéquatement la zone d'inventaire. Il demeure toutefois possible que quelques sondages archéologiques aient été implantés au-delà des limites d'emprise de l'échangeur.

Figure 12

Localisation des sites archéologiques DcEd-1, 2 et 3
sur carte topographique à l'échelle 1:20 000

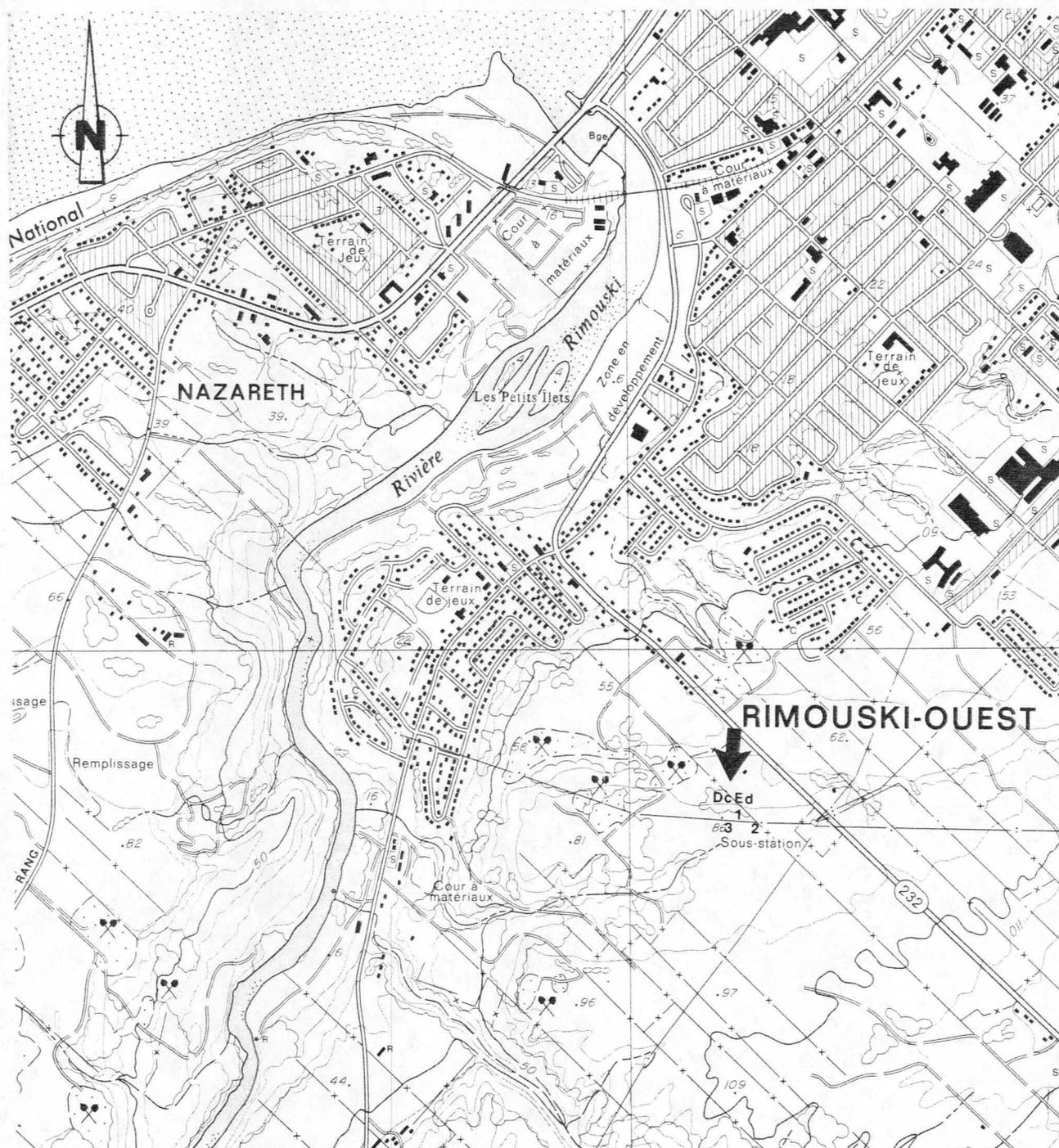


Figure 13

Localisation des sites archéologiques DcEd-1, 2 et 3
sur photographie aérienne à l'échelle 1:15 000



Notons que dans le cadre du calendrier d'intervention prévu initialement pour cet inventaire, l'identification et l'évaluation de deux sites archéologiques (DcEd-1 et 2) ont passablement ralenti le rendement du travail sur le terrain. Suite à l'approbation du représentant du ministère des Transports (M. Jean Dumont, archéologue), il fut convenu d'extensionner l'intervention de deux (2) jours afin de compléter l'inventaire du tronçon et l'évaluation des sites archéologiques mis au jour. De plus, suite à une modification du tracé routier, le corridor d'inventaire fut prolongé, à partir de la limite orientale de la zone B, de la route 232 jusqu'au boulevard Buies.

La mise au jour d'un troisième site archéologique (DcEd-3) a sérieusement hypothéqué le calendrier et les objectifs de cette extension. L'inventaire du tronçon rue Tessier - route 232 a néanmoins été réalisé conformément au devis de même que l'évaluation des trois sites archéologiques. Par contre, la section du tronçon route 232 - boulevard Buies n'a pu être inventoriée.

6.3.1. Le site DcEd-1

Ce site se localise directement sur le rebord de la terrasse de 86 m. Dix-sept (17) sondages positifs se distribuent sur une surface estimée à 600 mètres carrés. Toutefois, selon la distribution des sondages positifs, le site semble se prolonger davantage vers l'ouest, le long de la terrasse, en dehors des limites d'emprise de la zone. La superficie totale de ce site pourrait donc correspondre à plus de 600 mètres carrés.

Une collecte de surface fut effectuée sur une pente douce érodée (absence de couvert végétal) située à environ 25 m au sud du rebord de la terrasse sur une surface d'environ 500 mètres carrés. Afin de maximiser cette collecte, la fraction meuble de la surface sablonneuse (3cm) fut décapée avec une truelle. Trente-huit (38) éclats furent recueillis dont deux présentent des retouches.

Les sondages positifs ont livré 167 éclats lithiques et 38 d'entre eux présentent des traces d'utilisation. Aucun objet diagnostique n'a toutefois été mis au jour de même qu'aucune structure. La densité des éléments lithiques retrouvés en contexte stratigraphique varie entre 1 et 38 éclats. La concentration du matériel lithique s'inscrit à l'intérieur d'un polygone, formé par les sondages 2,3,5,6,8,10 et 11, se situant approximativement au centre-est de la terrasse. Cette concentration recouvre une surface estimée à 75 mètres carrés. Le matériau lithique est représentée principalement par un chert à granulométrie fine dont la couleur est grisâtre (teinte pâle).

La séquence stratigraphique se compose de la tourbe (couche 1), d'une matrice sableuse formée de deux horizons se distinguant par la coloration: un sable brun jaunâtre (couche 2) et un sable brun rougeâtre (couche 3). Cette matrice sableuse recouvre un gravier dont la texture est généralement fine et quelquefois grossière. Un niveau limoneux se retrouve ponctuellement à la base de cette séquence.

Une faible inclusion de petits morceaux de charbon de bois se distribue uniformément, sans concentration particulière, à l'intérieur de la couche 2 et à l'interface des couches 2 et 3. Ce contexte rend difficile l'association directe de ce charbon à l'occupation amérindienne. Sa présence peut être reliée aux activités agricoles de la période historique ou à un quelconque phénomène naturel.

Il faut remarquer la présence d'une mince couche organique (paléo-sol ?) qui s'insère entre les deux horizons de la matrice sableuse. Ce niveau organique se présente souvent en lambeaux et son épaisseur est inférieur à 2 cm.

Le contenu culturel se distribue essentiellement dans la partie supérieure de la matrice sableuse (couche 2) qui recouvre la couche organique. Cette distribution stratigraphique des éléments lithiques nous amène à suggérer que ce niveau organique pourrait s'agir du sol d'occupation.

Tableau 4
INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES
Fiches d'informations générales

Date: Octobre 1990

Code Borden: DcEd-1

IDENTIFICATION DU SITE

Coordonnées géographiques: Latitude 48°25'29", Longitude 68°31'55"

Coordonnées militaires (UTM): 5365580 N 229340 E

Carte topographique: Rimouski, 22C 07-200-0202, 1:20 000, 1979

Photographie aérienne: Q80524-7, 1989, 1:15 000

Municipalité: Rimouski

Propriétaire du terrain: Ministère des Transports du Québec

LOCALISATION INFORMELLE DU SITE

A l'intérieur des terres, sur la terrasse de 86 m NMM, à environ 2,5 km du littoral et à environ 500 m au nord-ouest du poste Sainte-Odile (Hydro-Québec) près de la route 232

MILIEU BIOPHYSIQUE DU SITE

Bassin hydrographique: Fleuve Saint-Laurent et rivière Rimouski

Distance d'un plan d'eau: Environ 2,5 km au sud du fleuve
et 1,2 km à l'est de la rivière

Altitude: 86 m (NMM)

Environnement immédiat: Herbacées (champ ayant subi des activités agricoles)

ETAT DU SITE

Portion résiduelle du site: 3/4 (léger remaniement par activités agricoles)

Superficie évaluée: > 600 m²

Stratification: Oui

Identification culturelle: Amérindienne indéterminée

IMPACTS SUR LE SITE

Anciens: Labourage

A venir: Travaux de construction (1991) d'un tronçon de l'autoroute 20 (échangeur de la route 232) par le ministère des Transports

Travaux archéologiques: Sondages et récolte de surface

Contexte administratif: Inventaire archéologique du tronçon rue Tessier - route 232, MTQ

Référence: Bilodeau, 1991

Recommandation: Echantillonnage du tissu archéologique (39 m²) par une fouille de sauvetage avant le début des travaux et surveillance archéologique pendant les travaux de décapage de la surface résiduelle du site

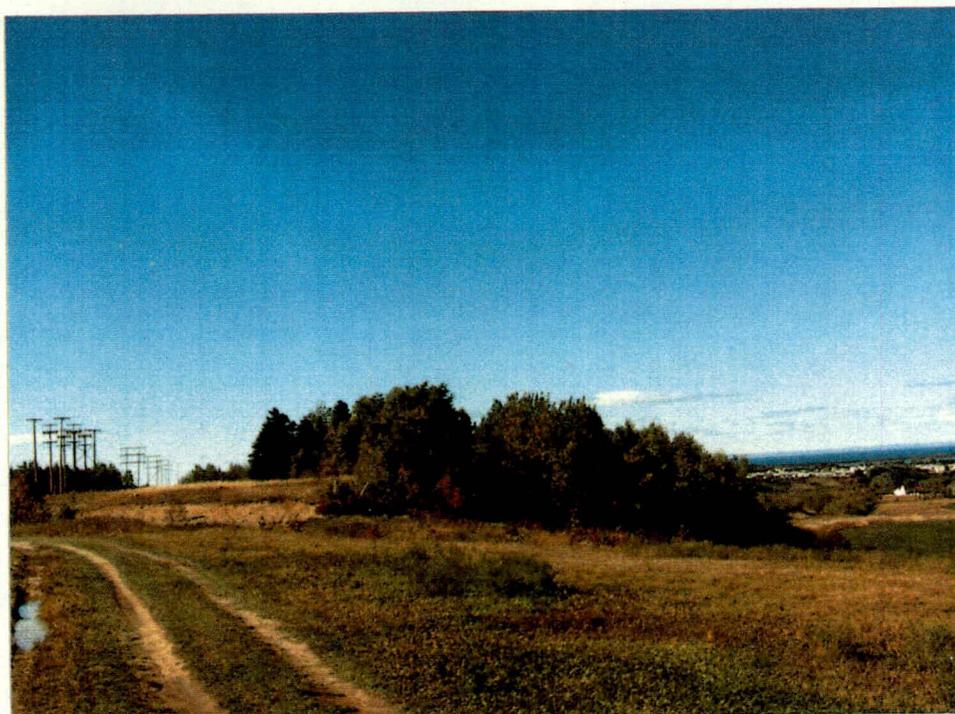


Figure 14 Zone B, vue générale vers l'ouest du site DcEd-1; le boisé délimite le rebord de la terrasse de 86 m.



Figure 15 Zone B, vue vers le nord, collecte de surface effectuée sur la partie érodée au sud de DcEd-1.

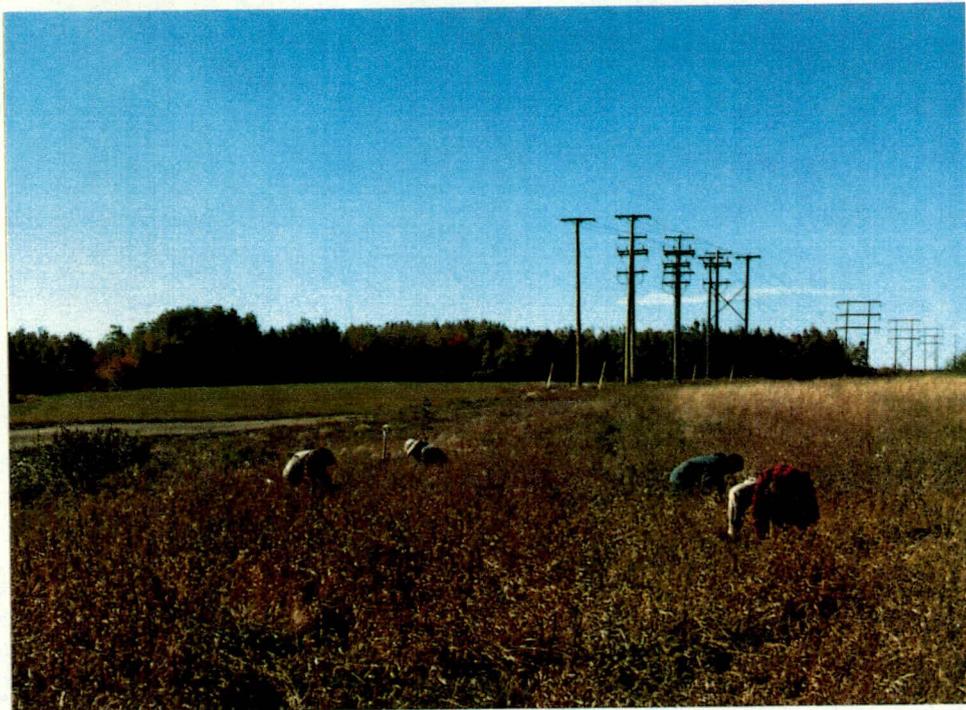


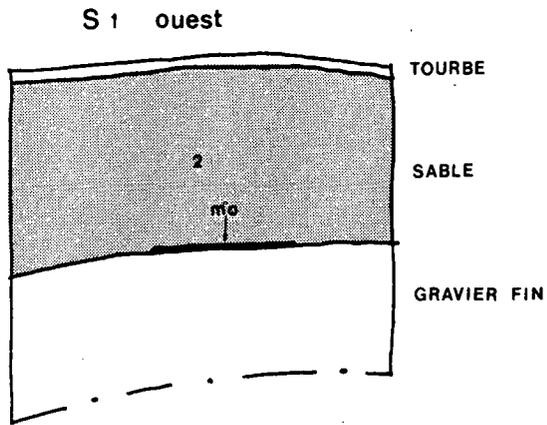
Figure 16 Zone B, évaluation du site DcEd-1, vue vers l'ouest.



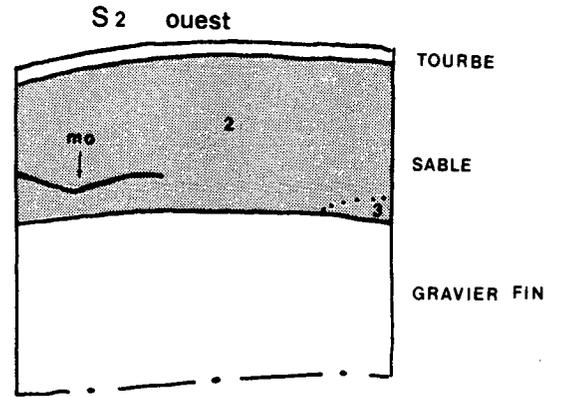
Figure 17 Zone B, site DcEd-1, stratigraphie de la paroi nord du sondage 4.

Figure 18

STRATIGRAPHIE



DcEd 1



0 50 cm

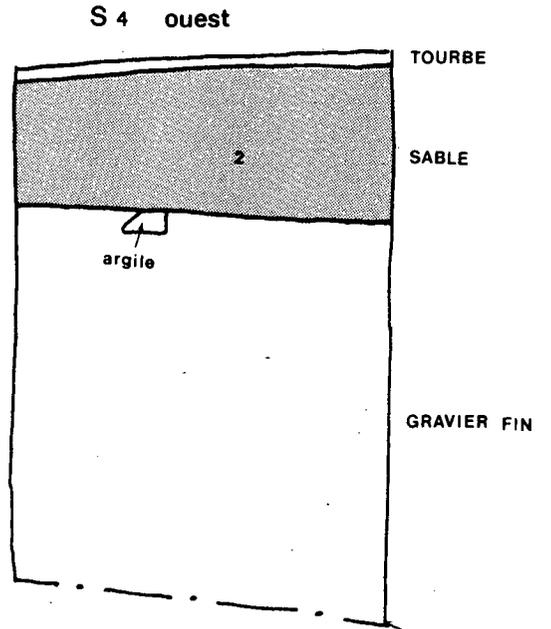
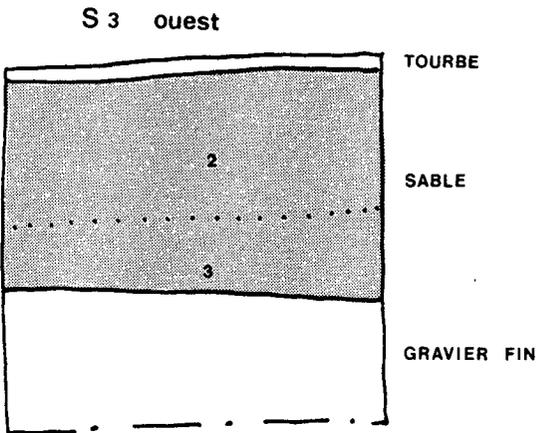
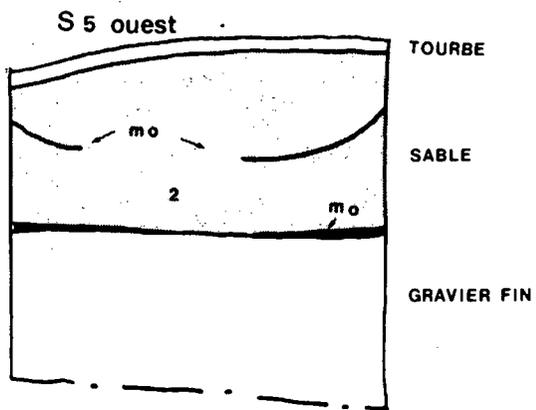


Figure 19

STRATIGRAPHIE



DcEd 1

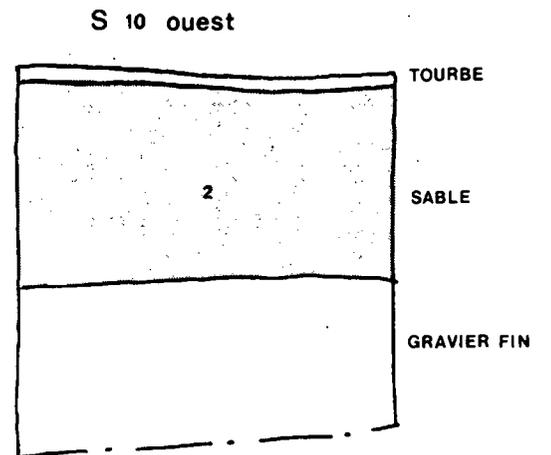
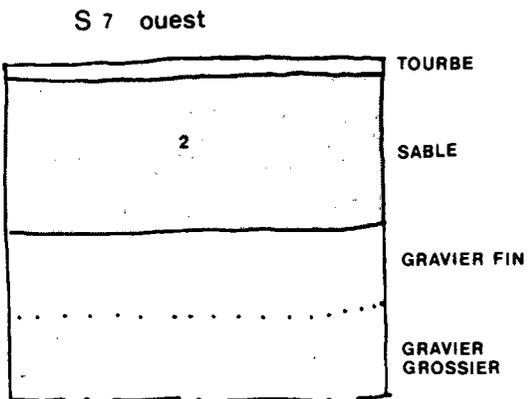
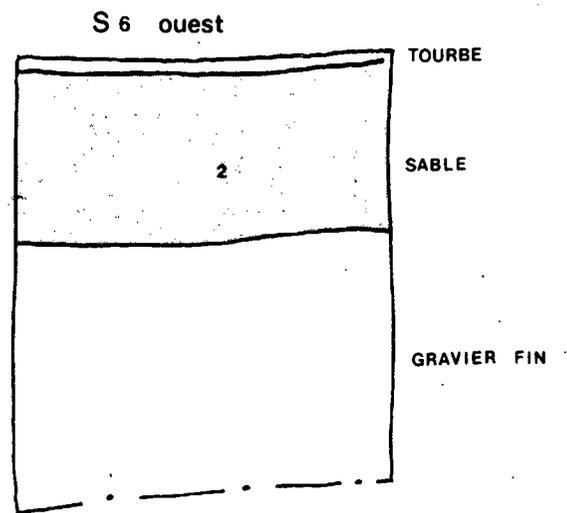
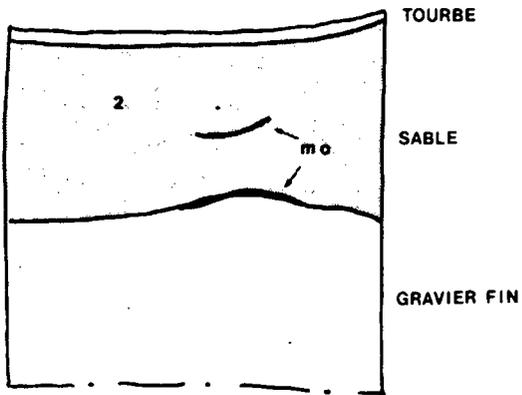


Figure 20

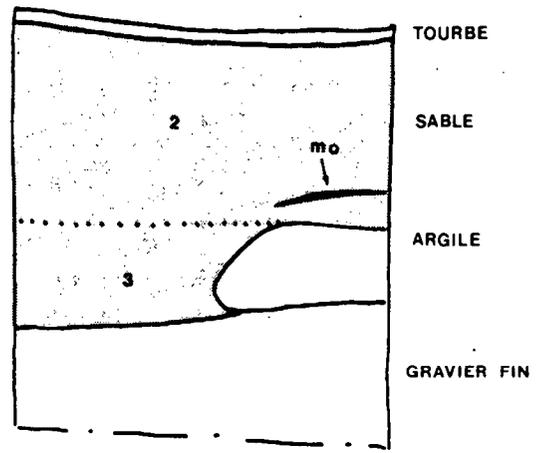
STRATIGRAPHIE

S 8 ouest

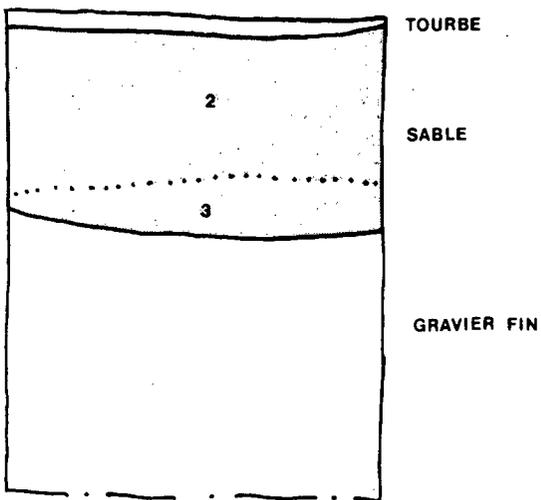


DcEd 1

S 9 ouest



S 11 ouest



S 12 ouest

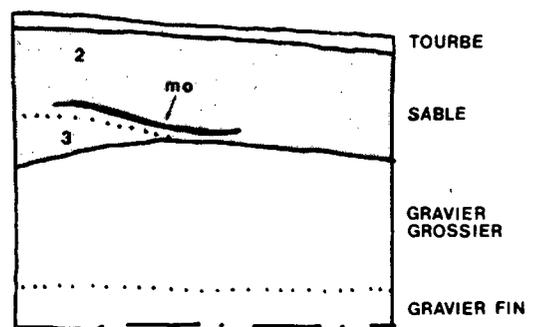
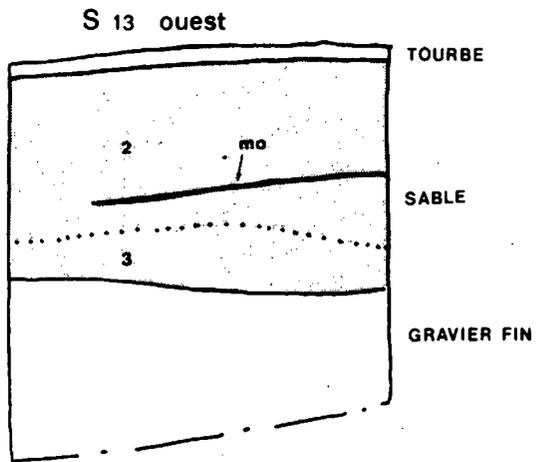
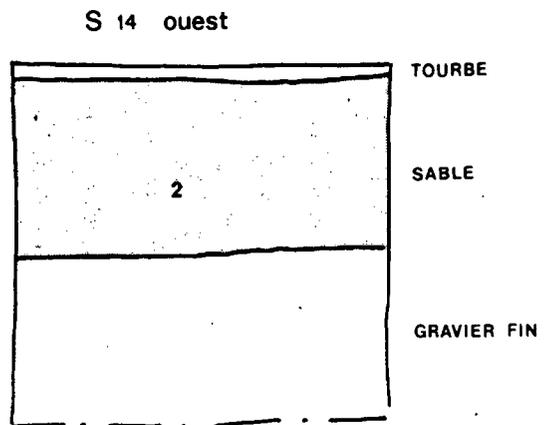


Figure 21

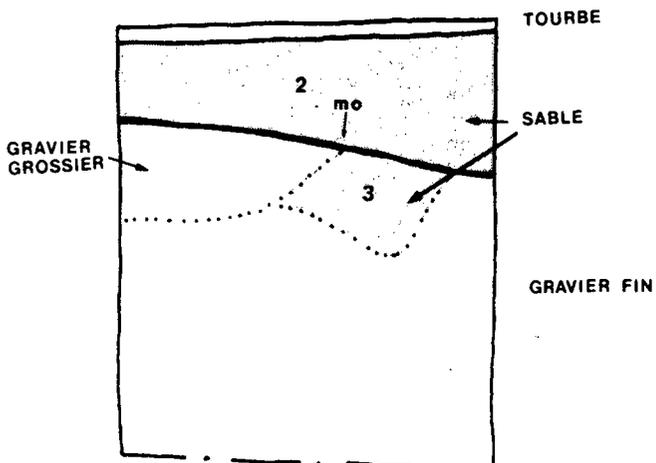
STRATIGRAPHIE



DcEd 1



S 15 ouest



S 18 ouest

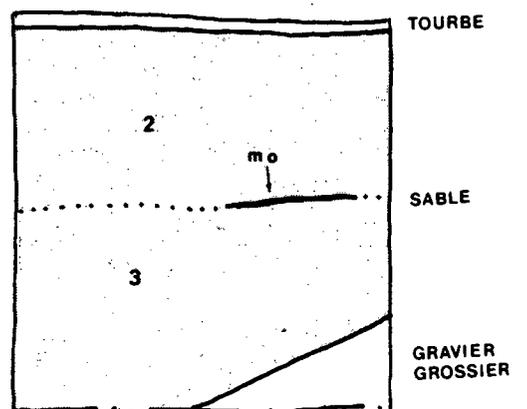
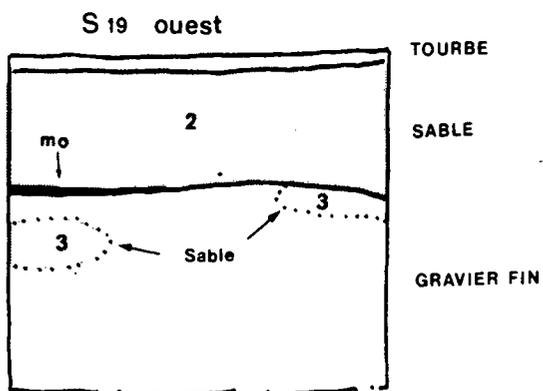
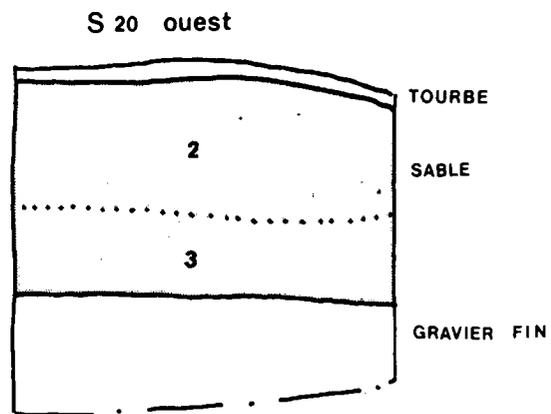


Figure 22

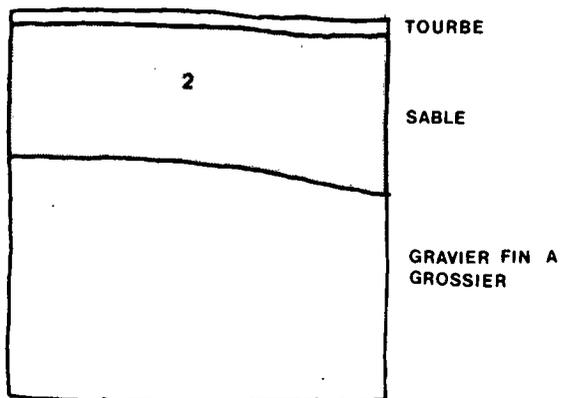
STRATIGRAPHIE



DcEd 1



S 21 ouest



Les travaux agricoles associés à l'occupation euro-canadienne (matérialisés par une faible présence dans le tissu archéologique de verre, céramique et métal) ont vraisemblablement perturbé légèrement l'intégrité contextuelle du site, notamment en fragmentant la surface du niveau organique qui se retrouve en moyenne à 20 cm de profondeur et en remaniant la partie supérieure du sol (couche 2).

6.3.2 Le site DcEd-2

Ce site n'est distant que d'environ trente (30) mètres du rebord de la terrasse à approximativement quarante (40) mètres au sud-est de DcEd-1. Il n'est représenté que par deux (2) éclats bruts de chert situés dans un seul sondage. Huit (8) autres sondages effectués en périphérie immédiate du sondage positif et échantillonnant un espace d'environ 200 mètres carrés n'ont révélé aucun vestige culturel. Une récolte de surface a également été effectuée sur une surface d'environ 270 mètres carrés. Cet espace correspond à une section du tracé d'un chemin secondaire, situé au sud du sondage positif. Un fragment d'outil (partie proximale d'un couteau bifacial en chert noir) ainsi que quatre (4) éclats bruts furent recueillis.

Ce site semble avoir subi de fortes perturbations anthropiques causées principalement par l'implantation du chemin et, probablement, par la mise en place d'une ligne souterraine d'Hydro-Québec.

L'observation de photographies aériennes (1989) et de cartes topographiques à petite échelle (1:2500, 1968 et 1:2000, 1982) indiquent clairement la présence d'une ligne aérienne d'Hydro-Québec (orientée approximativement NO-SE) partant du poste Sainte-Odile ainsi que l'absence du chemin secondaire. Cette sous-station d'Hydro-Québec longe la route 232 du côté ouest.

Actuellement, cette ligne aérienne est interrompue et l'on remarque la présence d'un trou d'homme, identifié au sigle d'Hydro-Québec, situé dans la même orientation que la ligne. Ce trou d'homme est situé entre le chemin secondaire et la limite sud du site DcEd-1 à l'intérieur d'une vaste dépression en forme de cuvette abritant des herbacées et des arbustes. La présence du trou d'homme suggère que le tracé de la ligne de transmission est en partie souterraine et que les travaux de construction (démantèlement d'une partie de l'ancienne ligne aérienne et implantation de la ligne souterraine) ont probablement détruit totalement ce site archéologique. L'origine de la cuvette pourrait s'expliquer par la nature des travaux d'excavation et d'enfouissement de la ligne souterraine.

La stratigraphie du sondage positif illustre admirablement la perturbation du tissu archéologique par la présence incongrue d'importantes lentilles de limon directement sous la surface du sol. Les autres sondages se conforment à la séquence stratigraphique rencontrée sur le site DcEd-1.

A la lueur du contexte stratigraphique perturbé dans lequel s'inséraient les deux éclats, il se peut que ceux-ci provenaient originellement du site DcEd-1 et qu'ils furent déplacés lors des travaux d'aménagement. Un code Borden a néanmoins été attribué à ce sondage positif.

Tableau 5
INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES

Fiche d'informations générales

Date: Octobre 1990

Code Borden: DcEd-2

IDENTIFICATION DU SITE

Coordonnées géographiques: Latitude 48°25'30", Longitude 68°31'50"

Coordonnées militaires (UTM): 5365540 N 2293420 E

Carte topographique: Rimouski, 22C 07-200-0202, 1:20 000, 1979

Photographie aérienne: Q80524-7, 1989, 1:15 000

Municipalité: Rimouski

Propriétaire du terrain: Ministère des Transports du Québec

LOCALISATION INFORMELLE DU SITE

A l'intérieur des terres, sur la terrasse de 86 m NMM, à environ 2,5 km du littoral et à environ 500 m au nord-ouest du poste Sainte-Odile (Hydro-Québec) près de la route 232

MILIEU BIOPHYSIQUE DU SITE

Bassin hydrographique: Fleuve Saint-Laurent et rivière Rimouski

Distance d'un plan d'eau: Environ 2,5 km au sud du fleuve et 1,2 km à l'est de la rivière

Altitude: 86 m (NMM)

Environnement immédiat: Herbacées et arbustes, secteur ayant subi des perturbations anthropiques

ETAT DU SITE

Portion résiduelle du site: 0/4 (Fortes perturbations anthropiques)

Superficie évaluée: Inexistante (Un sondage positif)

Stratification: Oui; perturbée

Identification culturelle: Amérindienne indéterminée

IMPACTS SUR LE SITE

Anciens: Perturbations anthropiques

A venir: Travaux de construction (1991) d'un tronçon de l'autoroute 20 (échangeur de la route 232) par le ministère des Transports du Québec

Travaux archéologiques: Sondages et récolte de surface

Contexte administratif: Inventaire archéologique du tronçon rue Tessier - route 232, MTQ

Référence: Bilodeau, 1991

Recommandation: Récolte de surface avant le début des travaux de construction



Figure 23 Zone B, vue générale vers le sud-est du site DcEd-2; on remarque nettement la cuvette située entre le replat de terrasse et le chemin secondaire; à l'arrière-plan, le poste Sainte-Odile.

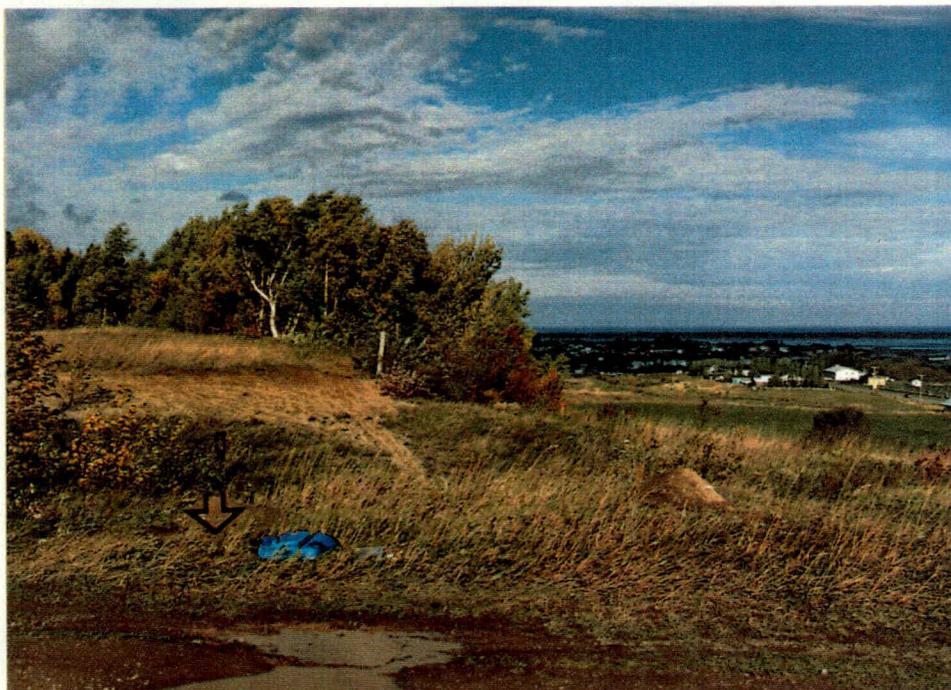
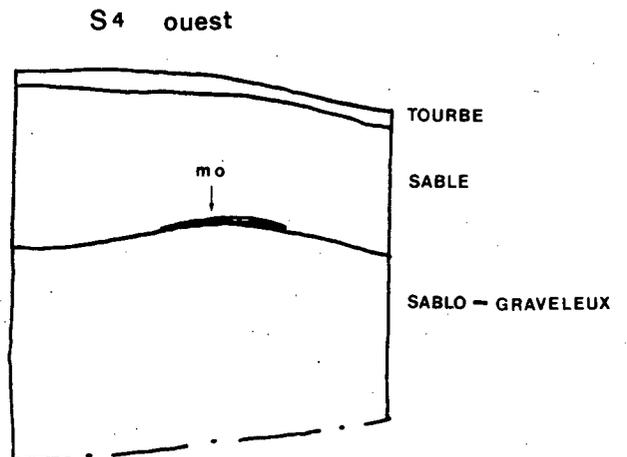
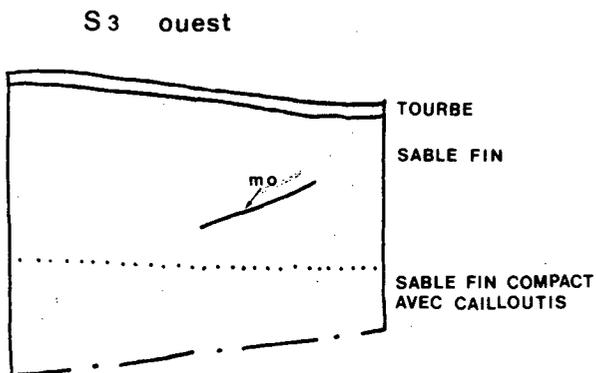
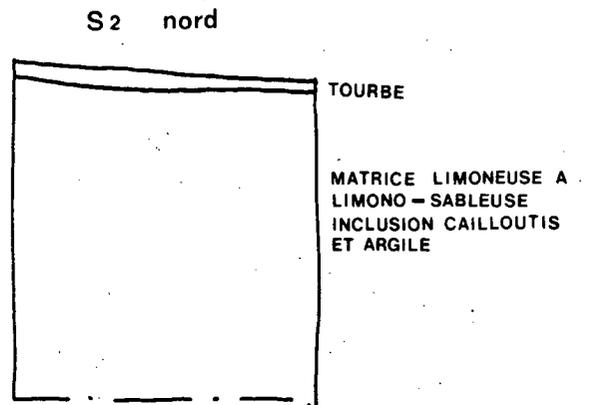
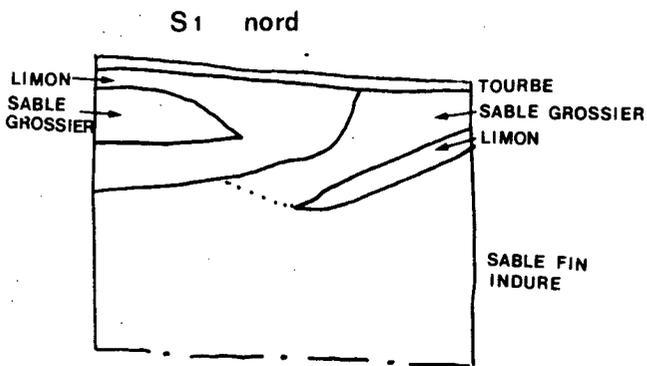


Figure 24 Zone B, vue générale vers le nord-ouest du site DcEd-2; le sondage positif est pointé par une flèche; à l'arrière-plan, le replat de la terrasse de 86 m.

Figure 25

STRATIGRAPHIE

DcEd 2



6.3.3 Le site DcEd-3

Ce site est distant de DcEd-1 d'environ 40 mètres au sud-ouest. Vingt-cinq (25) sondages furent positifs et se distribuaient sur une surface estimée à plus de 1000 mètres carrés. Le site semble se prolonger vers le nord en dehors des limites d'emprise de la zone et pourrait englober potentiellement une surface supérieure à 1000 mètres carrés.

Un total de 534 éléments lithiques furent retrouvés en contexte stratigraphique et la densité artéfactuelle varie de 1 à 304. Il faut toutefois pondérer cette forte densité puisque la plupart des sondages ne contenaient que 1 à 5 éclats.

On note la présence de deux concentrations lithiques: l'une, située au centre et formant un polygone (composé des sondages 17,18,20,22 et 23), s'étend sur une surface évaluée à 100 mètres carrés tandis que l'autre, située à l'ouest et formant un triangle (délimité par les sondages 3, 8, et 9) ne se distribue que sur une surface d'environ 15 mètres carrés. A l'intérieur de ces 25 sondages positifs, aucun objet diagnostique n'a toutefois été identifié de même qu'aucune structure.

Tout comme le site DcEd-1, l'intégrité contextuelle du site semble avoir été légèrement perturbée par des activités agricoles. Deux éclats se retrouvent dans la tourbe. La configuration stratigraphique est semblable à celle du site DcEd-1 avec la présence occasionnelle de sable induré. On remarque également l'insertion occasionnelle d'une lentille limoneuse de couleur cendrée (texture "poudreuse") entre les couches 2 et 3. Toutefois, les sondages situés dans la partie sud du site, accusant une faible pente, révèlent la présence d'une matrice limono-argileuse possédant de faibles qualités de drainage. Plusieurs sondages réalisés davantage au sud (zone C) de ces derniers dévoilent une matrice argileuse compacte et stérile.

A l'exception d'une concentration inhabituelle (N = 279) dans la couche 3 du sondage 17, le contenu culturel se retrouve essentiellement dans la couche 2.

Le matériau lithique est dominé par deux ensembles de chert: l'un est de couleur noire et l'autre de couleur grisâtre comme celui du site DcEd-1. Le chert noir possède souvent une mince concrétion minérale sur sa surface (phénomène physico-chimique ?).

Du charbon de bois, se présentant en petits morceaux, se distribue uniformément à l'intérieur de la couche 2 et à l'interface des couches 2 et 3. Malgré le caractère incertain de son association culturelle (amérindien préhistorique ou euro-canadien), un échantil-

lon provenant du sondage 25 sera soumis à une datation au radiocarbone au laboratoire Beta Analytic Inc.. Les résultats seront connus au printemps.

Un croquis de localisation de ces trois sites archéologiques (voir plan 2) a été effectué à l'aide d'une boussole Sylva ainsi que d'un ruban de 30 m à partir de plusieurs points de repère fixes (point d'arpentage 1327 situé au centre-ligne de l'échangeur, trou d'homme et poteau de la ligne aérienne d'Hydro-Québec.

Tableau 6
INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES
Fiche d'informations générales

Date: Octobre 1990

Code Borden: DcEd-3

IDENTIFICATION DU SITE

Coordonnées géographiques: Latitude 48°25'29", Longitude 68°31'58"

Coordonnées militaires (UTM): 5365560 N 2293300 E

Carte topographique: Rimouski, 22C 07-200-0202, 1:20 000, 1979

Photographie aérienne: Q80524-7, 1989, 1:15 000

Municipalité: Rimouski

Propriétaire: Ministère des Transports du Québec

LOCALISATION INFORMELLE DU SITE

A l'intérieur des terres, sur la terrasse de 86m NMM, à environ 2,5 km du littoral et à environ 500 m au nord-ouest du poste Sainte-Odile (Hydro-Québec) près de la route 232

MILIEU BIOPHYSIQUE DU SITE

Bassin hydrographique: Fleuve Saint-Laurent et rivière Rimouski

Distance d'un plan d'eau: Environ 2,5 km au sud du fleuve et 1,2 km à l'est de la rivière

Altitude: 86 m (NMM)

Environnement immédiat: Herbacées (champ ayant subi des activités agricoles)

ETAT DU SITE

Portion résiduelle du site: 3/4 (Léger remaniement par activités agricoles)

Superficie évaluée: 1 000 m²

Stratification: Oui

Identification culturelle: Amérindienne indéterminée

IMPACTS SUR LE SITE

Anciens: Labourage

A venir: Travaux de construction (1991) d'un tronçon de l'autoroute 20 (échangeur de la route 232) par le ministère des Transports du Québec

Travaux archéologiques: Sondages

Contexte administratif: Inventaire archéologique du tronçon rue Tessier - route 232, MTQ

Référence: Bilodeau, 1991

Recommandation: Echantillonnage du tissu archéologique (65 m²) par une fouille de sauvetage avant le début des travaux et surveillance pendant les travaux de décapage de la surface résiduelle du site



Figure 26 Zone B, vue générale vers le nord du site DcEd-3.



Figure 27 Zone B, vue générale vers le sud-est du site DcEd-3.



Figure 28 Zone B, site DcEd-3, éclats de chert in situ, sondage 3, couche 2.



Figure 29 Zone B, site DcEd-3, distribution horizontale de la lentille limoneuse grisâtre entre les couches 2 et 3.

STRATIGRAPHIE

Figure 30

DcEd 3

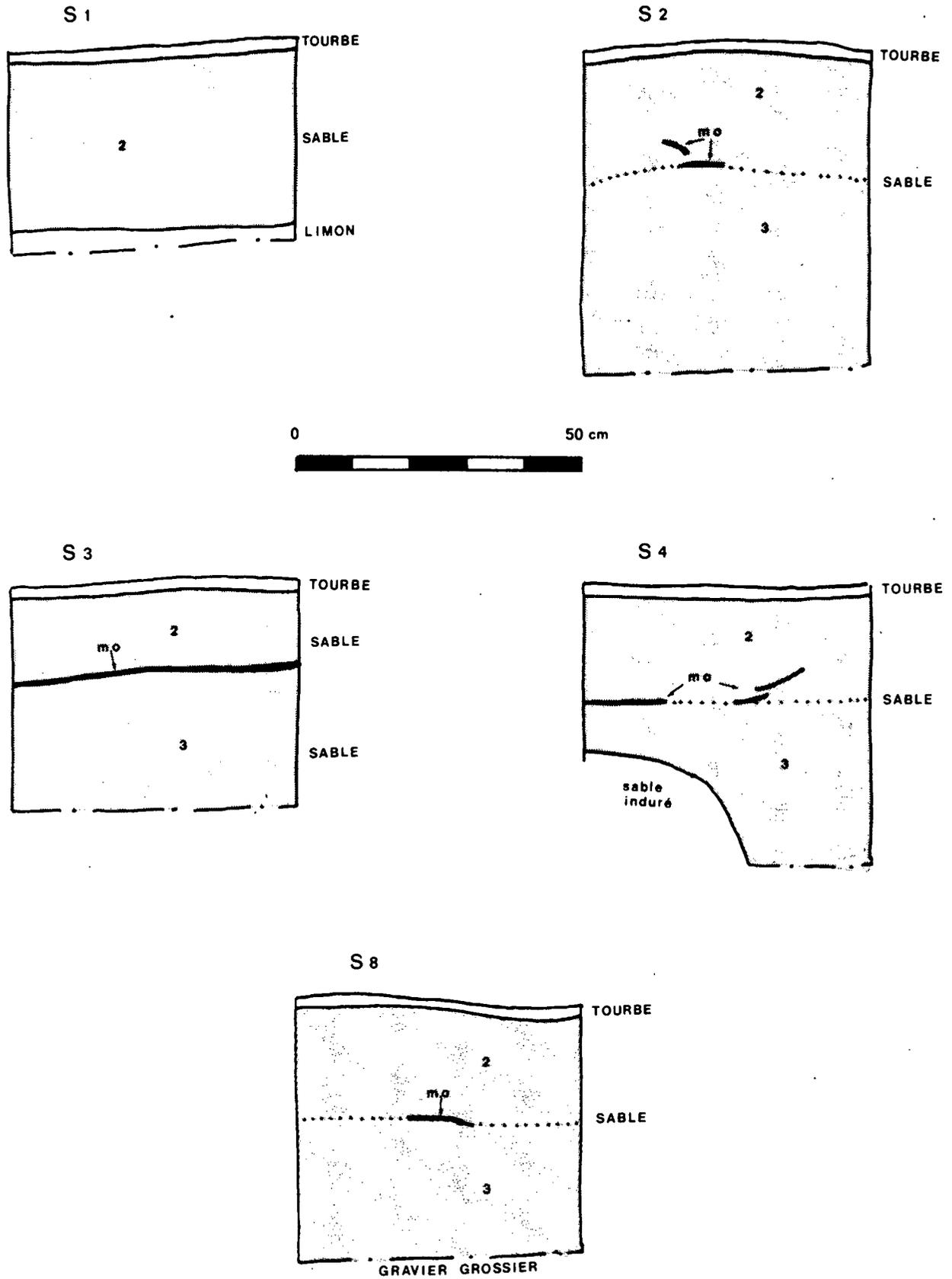


Figure 31

STRATIGRAPHIE

DcEd 3

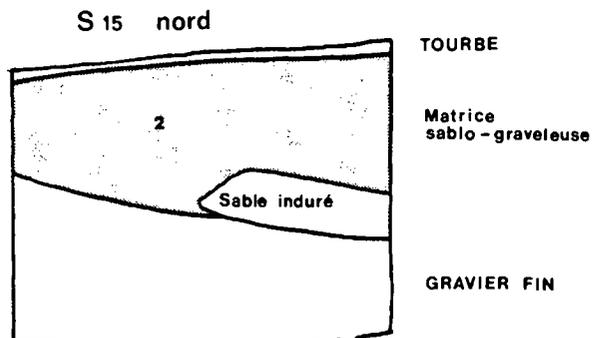
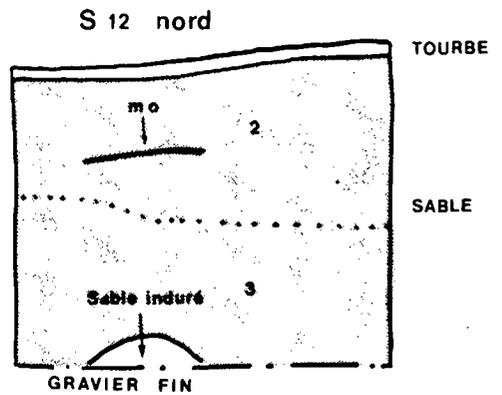
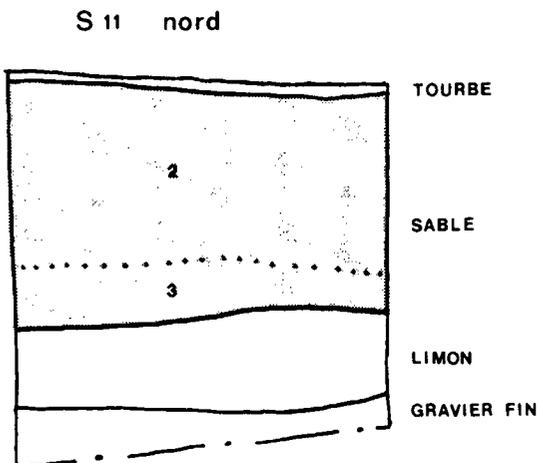
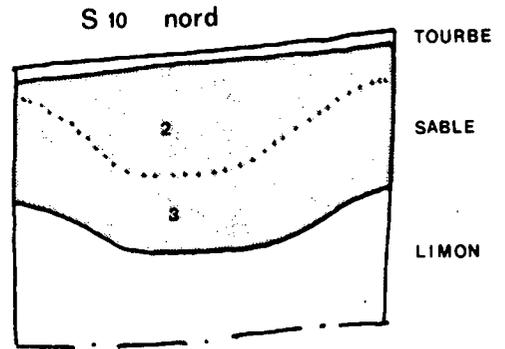
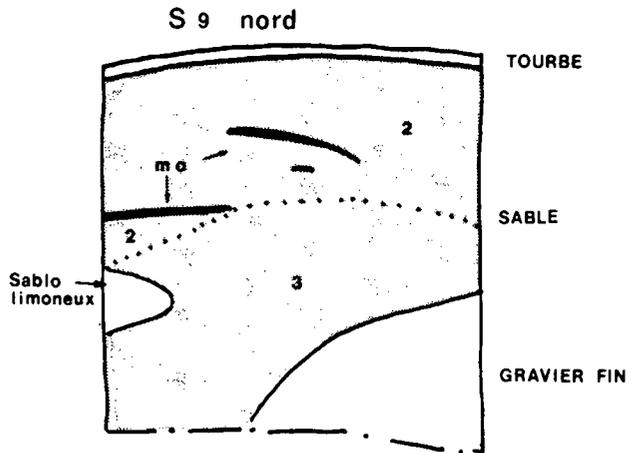
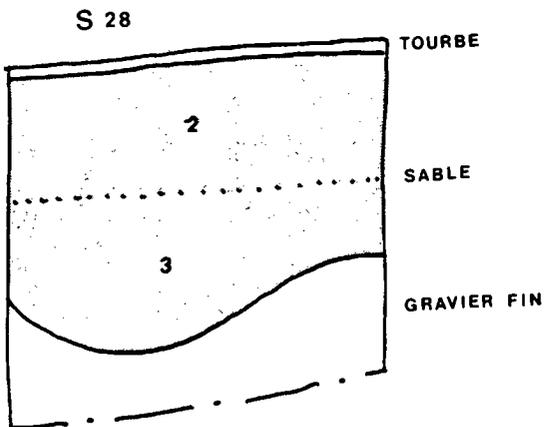
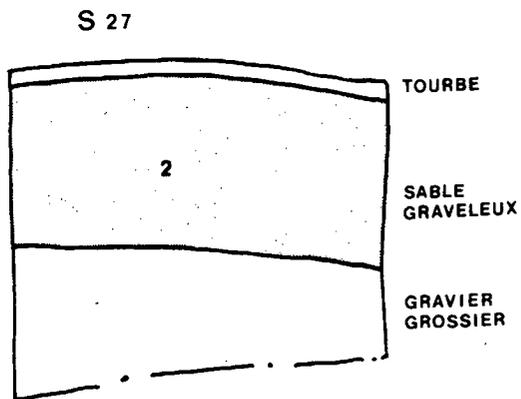
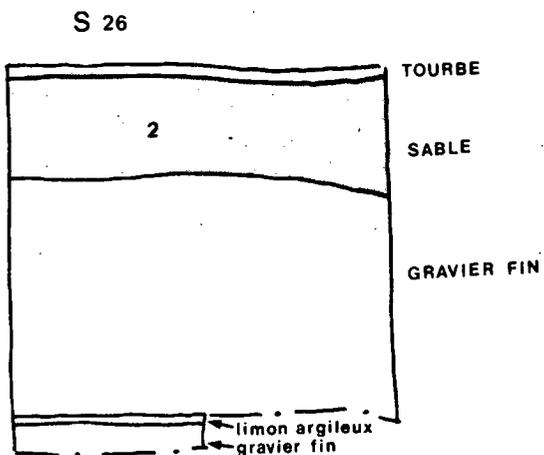
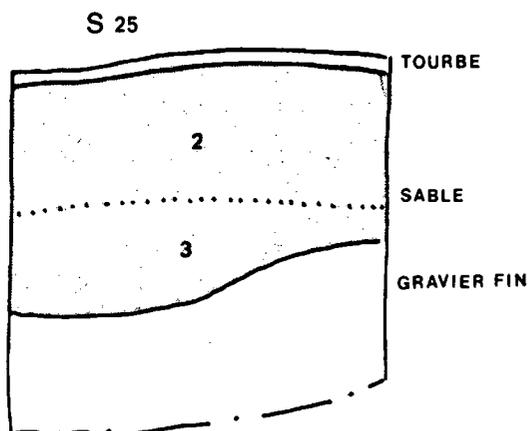
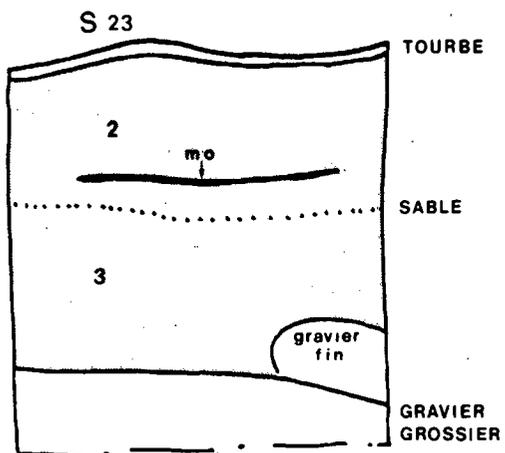


Figure 32

STRATIGRAPHIE

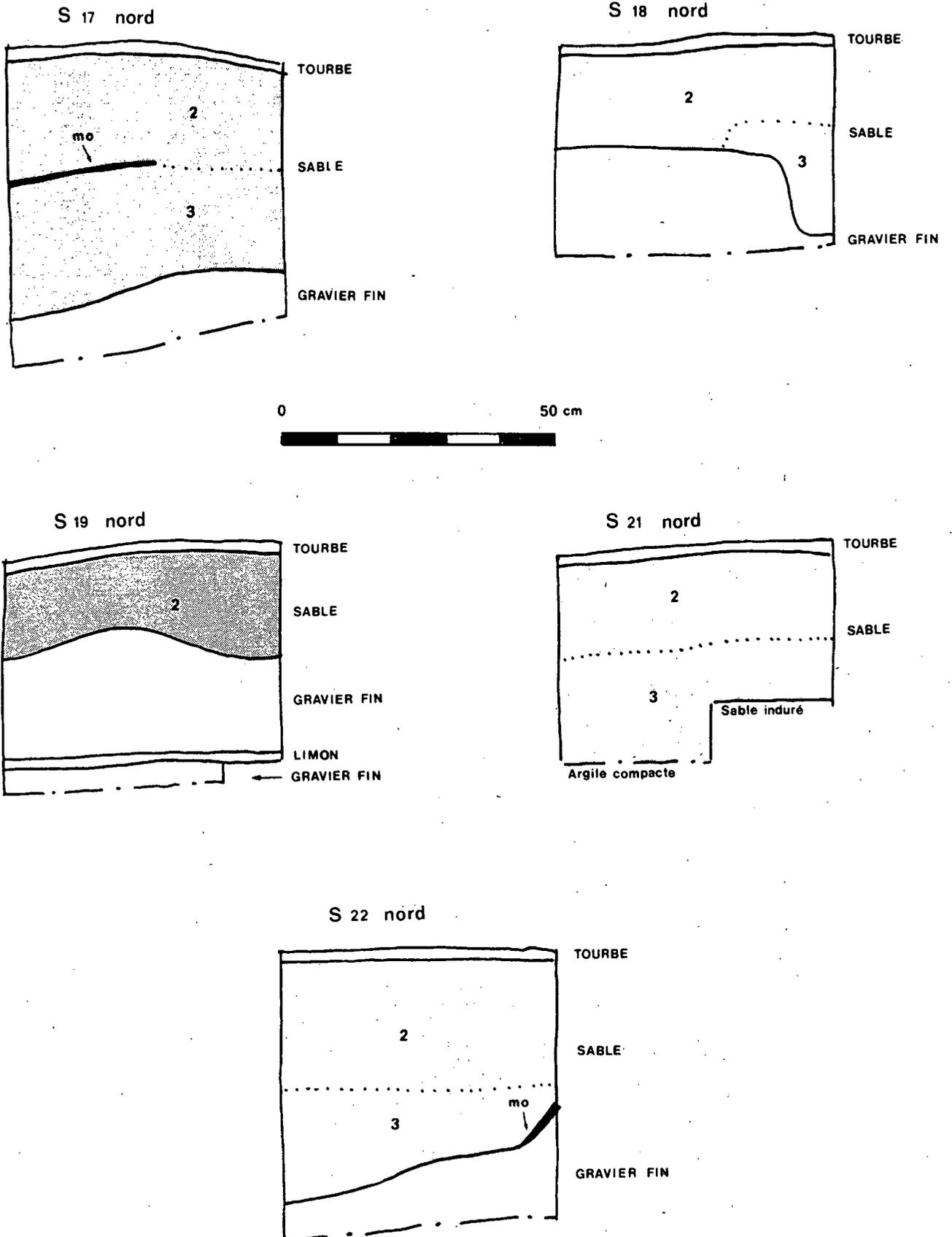
DcEd 3



STRATIGRAPHIE

Figure 33

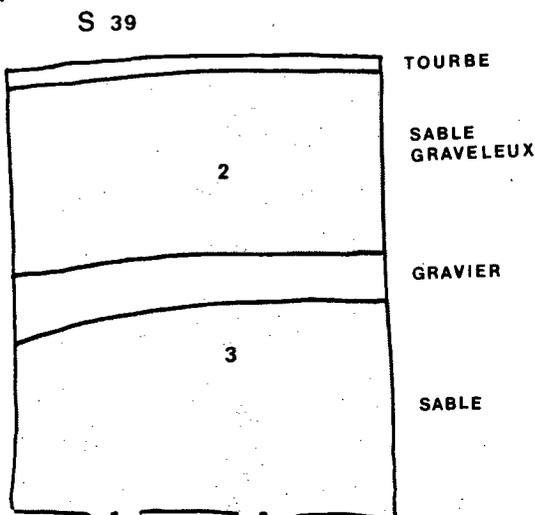
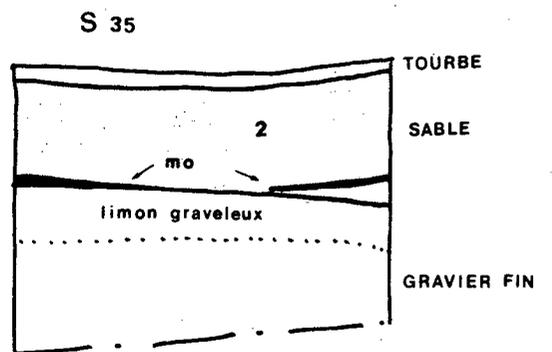
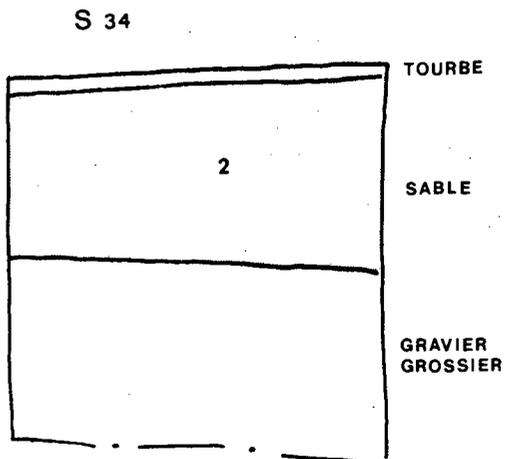
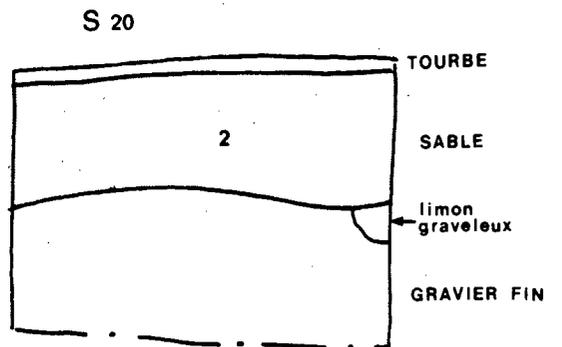
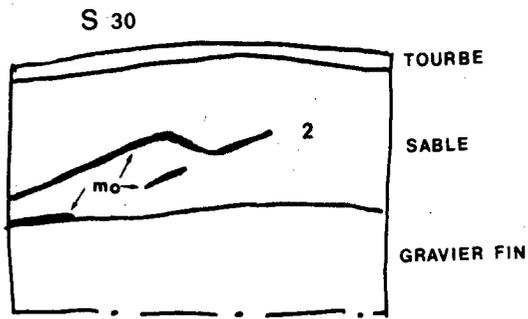
DcEd 3



STRATIGRAPHIE

Figure 34

DcEd 3



6.4 Appartenance culturelle des sites préhistoriques de Rimouski

En l'absence de matériel diagnostique et de datation absolue provenant d'un contexte archéologique non équivoque, la détermination de l'appartenance culturelle de ces trois sites demeure pour le moment indéterminée. Toutefois, quelques éléments permettent de circonscrire la position chronologique relative de ces occupations amérindiennes.

L'ensemble des vestiges culturels mis au jour dans le tissu archéologique de sites DcEd-1, 2 et 3 est de nature lithique. L'introduction et l'adoption de la technologie céramique n'est apparue que tardivement dans la culture matérielle des groupes amérindiens du Bas St-Laurent, c'est-à-dire vers 2000 AA pendant le début de la période sylvicole. La présence de vestiges céramiques au sein d'un assemblage archéologique comporte ainsi une valeur chronologique incontestable. De plus, selon les éléments morphotechnologiques et stylistiques rencontrés sur le vase, cette chronologie peut se raffiner. L'absence de vestiges céramique sur les sites amérindiens de Rimouski indique une occupation antérieure à la période sylvicole, donc une occupation se situant potentiellement quelque part entre 9500 et 2000 AA.

Il faut considérer également la position géographique actuelle qu'occupent ces trois sites. Ils se distribuent sur une terrasse dont l'élévation est de 86 m NMM et sont distants du littoral d'environ 2,5 km et de la rivière Rimouski d'approximativement 1,2 km. La signification de cette localisation éloignée d'un plan d'eau peut s'expliquer par l'évolution géographique du territoire rimouskois au cours de la fin du Pleistocène et du début de l'Holocène (voir sections 1.2.2 et 1.2.3). Cette période est dominée par les phases de transgression et de régression de la mer de Goldtwaith. La configuration du littoral a changé périodiquement lors du retrait successif de ce plan d'eau et plusieurs terrasses ont été façonnées par l'apport de sédiments marins. Selon la courbe d'émergence régionale des terres (Locat, 1978:51), le niveau de 80 m fut libéré des eaux marines vers 11000 AA. Compte-tenu de la morphologie littorale de la mer de Goldtwaith au niveau de 80 mètres (voir figure), on peut supposer que l'occupation humaine était orientée vers l'exploitation des ressources marines côtières. L'ancienneté probable de cette occupation la situerait à la période du Paléoindien récent qui est datée d'environ 9500 à 7000 pour la côte sud de l'estuaire du St-Laurent. Quelques sites archéologiques, sans datation absolue et dont le contexte stratigraphique est perturbé, dans la région du Bic (DcEd-14, 15 et 16), localisés sur des paléo-plages marines dont les niveaux altimétriques atteignent 80, 84 et 101 ont été insérés hypothétiquement dans cette période culturelle (Dumais et Rousseau, 1985). De plus, il faut mentionner la présence de nombreux sites archéologiques sur le littoral septentrional de la péninsule

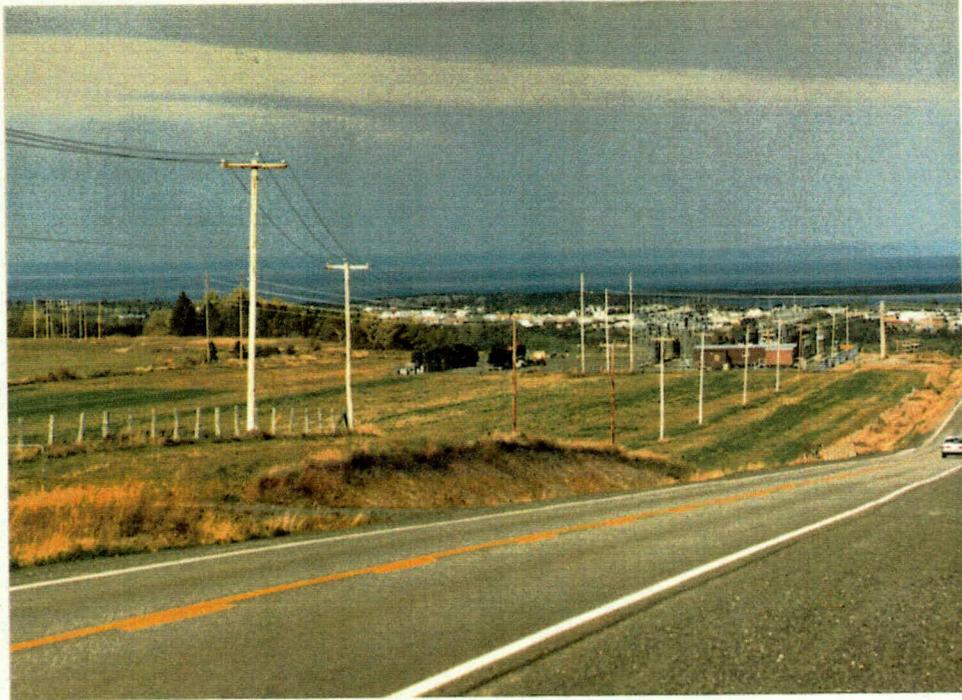


Figure 35 Vue générale vers le nord-ouest de la terrasse de 86 m.

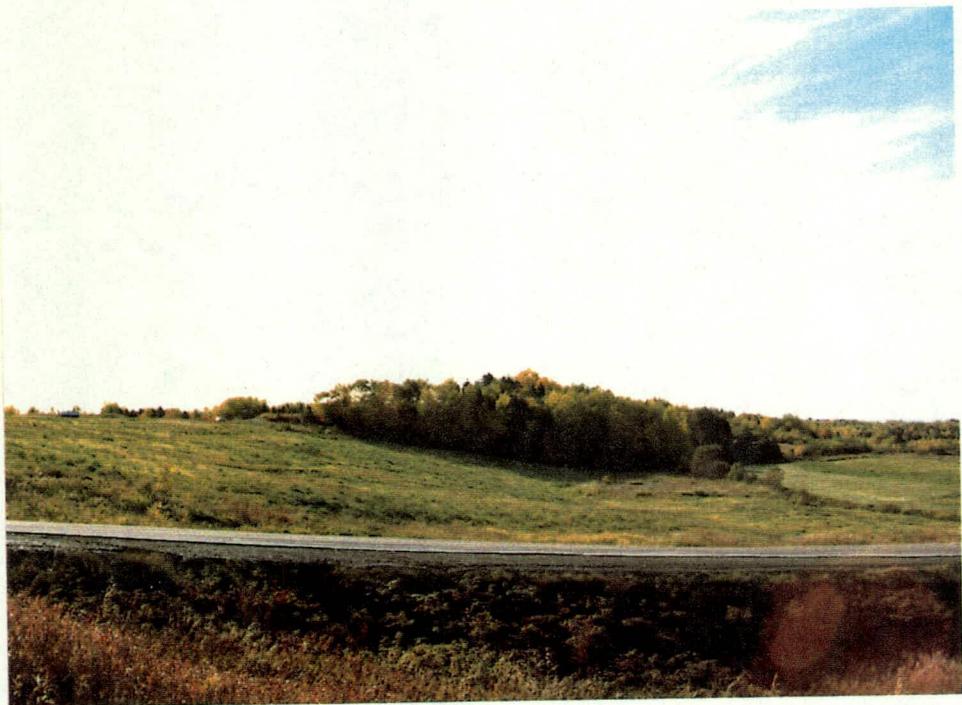


Figure 36 Vue générale vers l'est de la terrasse de 86 m.

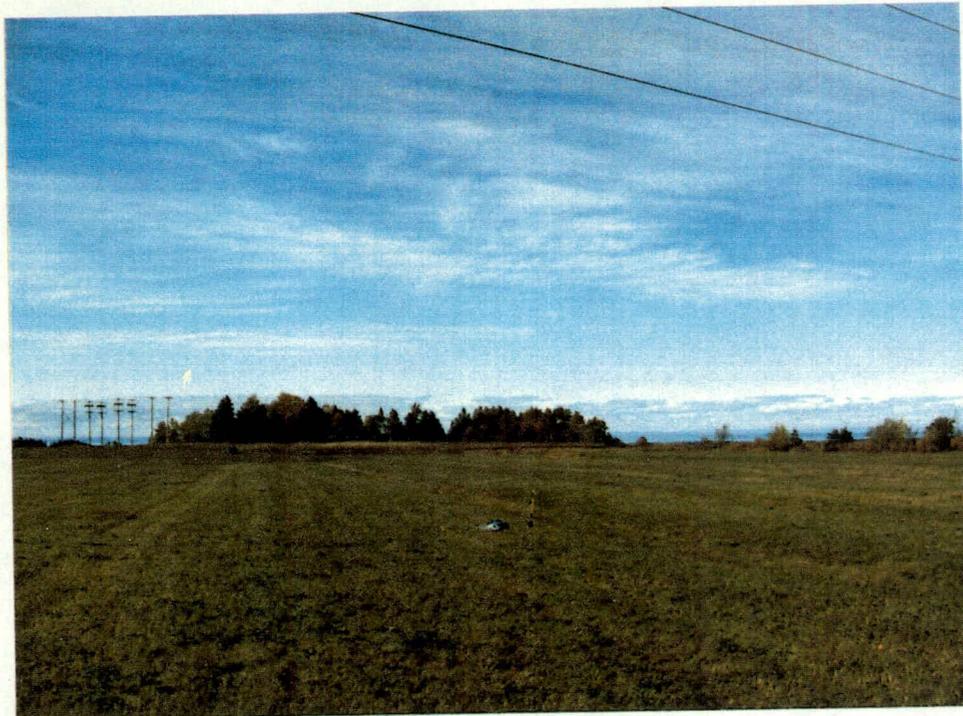


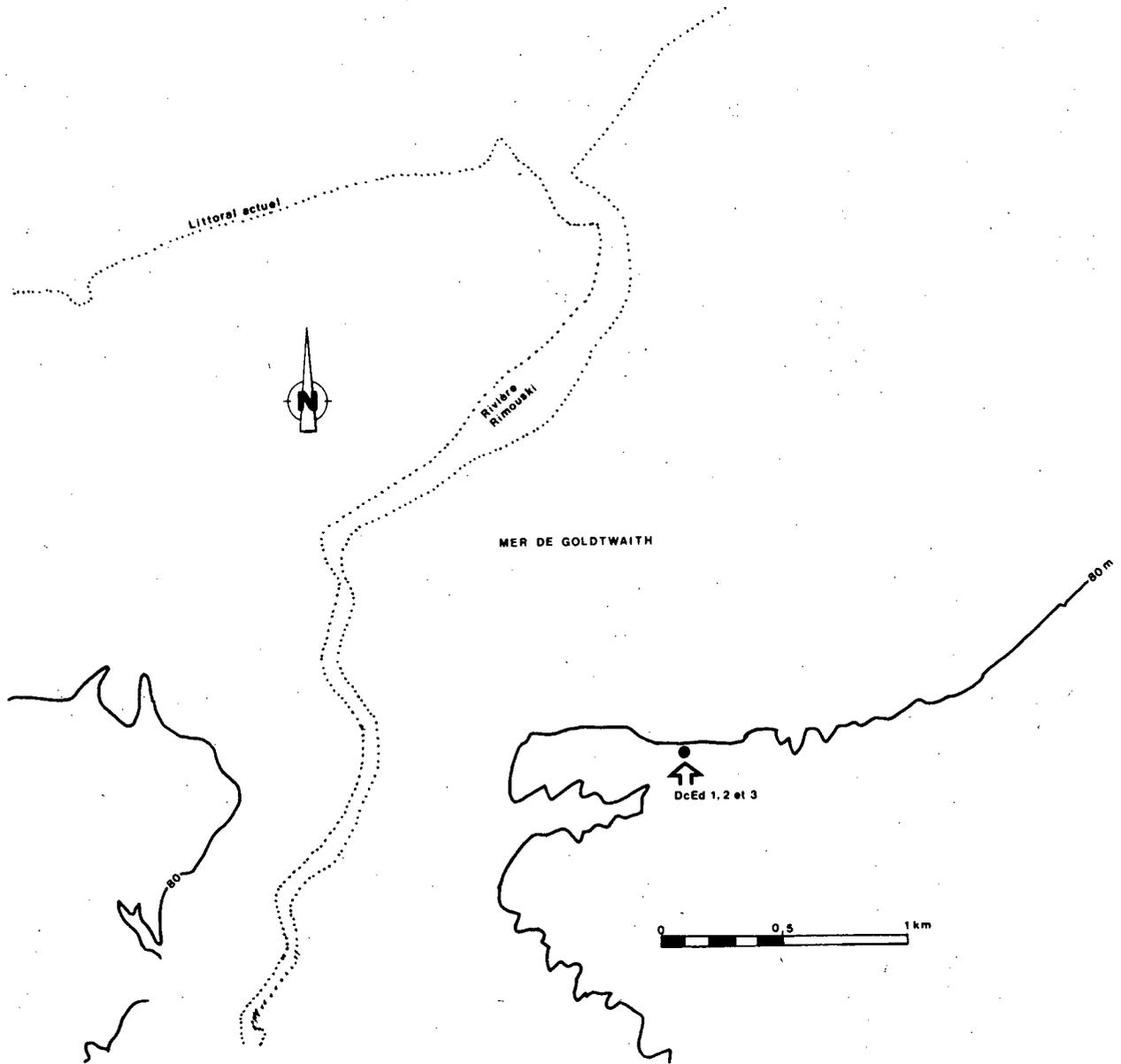
Figure 37 Vue générale vers le nord de la terrasse de 86 m.



Figure 38 Vue vers l'extrémité orientale de la zone B se terminant à la route 232; à l'arrière-plan, le boulevard Buies.

Figure 39

Reconstitution de la morphologie littorale (niveau de 80 m) de la mer de Goldtwaith



gaspésienne ayant cédé du matériel diagnostique du paléoindien récent et qui sont associés à des anciens rivages de la mer de Goldtwaith dont les âges d'émersion varient entre 10 000 et 12 000 AA (Ibid., Benmouyal, 1987).

L'examen des produits de débitage sur les sites DcEd-1 et 3 peut suggérer une autre interprétation.

Le format des produits de débitage peut indiquer certaines étapes de réduction de la matière première. Théoriquement, lors du processus de taille, on assiste à une distribution croissante partant des éclats de grande dimension jusqu'aux éclats de petite dimension. Afin de visualiser le processus de taille, nous avons réparti l'ensemble des éclats à l'intérieur de 11 classes millimétriques de dimension (superficie générale des éclats); chaque classe ayant une superficie de 100 millimètres carrés et la dernière étant supérieure à 1000 millimètres carrés (voir tableaux 7-8).

Tableau 7
REPARTITION DES ECLATS DE DEBITAGE
PAR CLASSES MILLIMETRIQUES
SITE DcEd-1

CLASSE	SUPERFICIE (MM ²)	NOMBRE	POURCENTAGE (%)	
1	0-100	75	49,02	
				69,28
2	101-200	31	20,06	
3	201-300	15	9,80	
				18,95
4	301-400	14	9,15	
5	401-500	5	3,27	
				5,23
6	501-600	3	1,96	
7	601-700	5	3,27	
				4,58
8	701-800	2	1,31	
9	801-900	1	0,65	
				0,65
10	901-1000	-	-	
11	> 1000	2	1,31	1,31
	TOTAL	153	100,00	

Les éclats retouchés et/ou utilisés ne figurent pas dans cette compilation

Tableau 8
REPARTITION DES ECLATS DE DEBITAGE
PAR CLASSES MILLIMETRIQUES
 SITE DcEd-3

CLASSE	SUPERFICIE (MM ²)	NOMBRE	POURCENTAGE (%)	
1	0-100	267	59,07	
				76,55
2	101-200	79	17,48	
3	201-300	42	9,29	
				13,05
4	301-400	17	3,76	
5	401-500	10	2,21	
				4,86
6	501-600	12	2,65	
7	601-700	8	1,77	
				2,88
8	701-800	5	1,11	
9	801-900	3	0,66	
				1,10
10	901-1000	2	0,44	
11	1000	7	1,55	1,55
	TOTAL	452	99,99	

Les éclats retouchés et/ou utilisés ne figurent pas dans cette compilation

Ainsi, selon les données générées par les classes de dimension des produits de débitage qui illustrent la séquence de réduction lithique, on peut supposer une occupation humaine dont les établissements retrouvés sur la terrasse de 86 m étaient orientés préférentiellement sur l'exploitation des ressources lithiques locales (chert noir et gris) situées à proximité directe et au-delà de la cote altimétrique de 80 mètres. Pendant la période archaïque (7000 - 2000 AA), les formes de terrain situés à l'altitude de 20 mètres étaient émergées et disponibles comme surface d'accueil. Notons qu'aucune source de chert ne fut mise au jour lors de cet inventaire. De plus, aucune préforme ou nucléus ne fut retrouvé dans les sondages effectués sur les sites.

L'absence de datations absolues provenant d'un contexte stratigraphique associé directement à une occupation humaine de même que l'absence d'objets-témoins diagnostiques rendent incertaines l'insertion des sites archéologiques à l'intérieur du cadre de développement culturel de la côte sud du St-Laurent. Néanmoins, selon les données disponibles, deux hypothèses ont été énoncées sur l'appartenance culturelle présumée des sites archéologiques retrouvés sur la terrasse de 86 mètres. L'une, insistant sur la position géographique des sites en relation avec l'évolution du paysage, suggère une occupation pouvant dater du paléoindien; tandis que l'autre, mettant en relief une spécialisation (taille du chert) des sites impliquant une source lithique à proximité directe, suggère une occupation humaine ancienne indéterminée.

Seule une intervention archéologique additionnelle sur ces sites pourra éventuellement déterminer leur appartenance culturelle.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique du tronçon rue Tessier - route 232 de l'autoroute 20 à Rimouski a permis de vérifier le potentiel archéologique préhistorique et historique à l'intérieur des limites d'emprise du futur tracé routier et de l'échangeur de la route 232.

Outre une inspection visuelle systématique sur chacune des zones d'inventaire, 387 sondages archéologiques ont été effectués afin d'identifier éventuellement toute trace d'occupation humaine ancienne. Quarante-trois (43) sondages réalisés dans la zone B (échangeur de la route 232) se sont avérés positifs et contenaient des vestiges lithiques associés à une ou des occupation(s) amérindienne(s) préhistorique(s). L'inventaire a permis de localiser et d'évaluer trois sites archéologiques (DcEd-1, 2 et 3).

Malgré le déroulement d'activités agricoles pendant la période historique qui a légèrement remanié le niveau supérieur du sol (ca 20 cm), l'intégrité contextuelle des sites DcEd-1 et 3 s'avère relativement intacte. Par contre, le site DcEd-2 a été complètement bouleversé par des aménagements anthropiques. La superficie du site DcEd-1 a été évaluée à plus de 600 mètres carrés et celle du site DcEd-3 à plus de 1000 mètres carrés.

Malgré l'absence de matériel diagnostique, la position géographique de ces sites sur une terrasse de 86 m NMM suggère fortement une appartenance culturelle paléoindienne à une époque où le littoral de la mer de Goldtwaith se profilait à 80 m NMM. Par contre, il faut également envisager une occupation préhistorique associée à l'exploitation de ressources lithiques situées à proximité directe, expliquant ainsi la présence de ces sites à un niveau altitudinal élevé.

Ces ressources archéologiques représentent des données inédites sur les modalités d'occupation humaine ancienne du territoire rimouskois (i.e. antérieure minimalement à 2000 AA et potentiellement au-delà de 7500 AA) et elles se situent toutes à l'intérieur de l'emprise de l'échangeur de la route 232.

Les travaux de construction prévus à court terme par le ministère des Transports menacent directement l'intégrité physique de ces ressources archéologiques.

L'importance de ces sites (DcEd-1 et 3) dans la compréhension des modalités de l'occupation humaine ancienne du Bas St-Laurent et leur relative intégrité stratigraphique exigent a priori des fouilles systématiques.

Par contre, devant le calendrier prévu des travaux de construction, il faudra pondérer cette recommandation initiale. Ainsi, l'intervention archéologique s'orientera inévitablement vers un contexte de sauvetage. Compte-tenu de ces contraintes, il faut donc développer une stratégie d'intervention qui permettra de maximiser l'acquisition des données sur le terrain.

Les recommandations concernant les ressources archéologiques localisées à l'intérieur de l'échangeur de la route 232 prévoient une fouille de sauvetage et une surveillance archéologique.

Echantillonnage du tissu archéologique des sites DcEd-1 et 3 par une fouille précédant les travaux de construction et qui couvrirait 6,5% de la superficie totale des sites (DcEd-1: 39 mètres carrés; DcEd-3: 65 mètres carrés); l'aire principale de fouille doit se localiser à l'intérieur des concentrations identifiées lors de l'inventaire afin de maximiser l'acquisition des données archéologiques; le site DcEd-1 ne possède qu'une aire de concentration matérialisée par les sondages 2, 3, 5, 6, 8, 10 et 11 (superficie évaluée à 75 mètres carrés) alors que le site DcEd-3 comporte deux aires de concentration d'inégale superficie: la première se distribue à l'intérieur des sondages 17, 18, 20, 22 et 23 et couvre une superficie d'environ 100 mètres carrés (notons l'effectif élevé d'éléments lithiques dans le sondage 17, soit 304); la deuxième est délimité par les sondages 3, 8 et 9 sur une surface approximative de 15 mètres carrés;

L'implantation des unités de fouille se situera principalement dans les concentrations ci-décrites tandis que quelques sondages en périphérie pourront apporter des éléments d'interprétation sur la structuration spatiale des sites archéologiques;

Surveillance archéologique lors des travaux de construction; nous recommandons que la surface résiduelle des sites archéologiques soit décapée sur une profondeur d'environ 15 cm et qu'une récolte systématique soit effectuée par unités de 100 mètres carrés en conformité avec le quadrillage utilisé lors des fouilles; malgré l'imprécision stratigraphique, cette technique pourra relever d'éventuelles concentrations lithiques et/ou des aménagements particuliers tout en enrichissant l'assemblage archéologique recueilli en contexte de fouille.

Parallèlement aux fouilles de sauvetage, il faudra compléter l'inventaire archéologique sur la partie de l'échangeur située entre la route 232 et le boulevard Buies. Cette intervention doit se dérouler avant le début des travaux de construction. Cette section du tronçon se situe à un niveau altitudinal variant entre 50 et 70 m NMM.

Compte-tenu de son degré de perturbation et de son statut imprécis (i.e. un seul sondage positif), aucune recommandation n'est portée sur le site DcEd-2. Par contre, une inspection visuelle pourrait être effectuée sur la surface du chemin secondaire. Le ruissellement du printemps pourrait faire émerger d'autres indices artéfactuels. De plus, il faudrait tenter de comprendre la nature et l'intensité des aménagements anthropiques qui ont perturbé ce secteur de la terrasse de 86 mètres.

Ces mesures permettront de recueillir suffisamment de données pour l'interprétation de ces sites archéologiques. La partie résiduelle de ces sites localisée à l'extérieur des limites d'emprise (propriétaire autre que le ministère des Transports) devrait recevoir une protection dans l'éventualité d'aménagements futurs.

OUVRAGES CONSULTÉS

- BENMOUYAL, J., 1987 *Des Paléindiens aux iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire.* Ministère des Affaires culturelles, Dossier 63.
- BENOIST, E., 1945 *Rimouski et les pays d'en-bas.* Les éditions du "Devoir", Montréal.
- BILODEAU, R. et L. VERREAULT, 1990: *Inventaire archéologique du tronçon Bic - Rimouski de l'autoroute 20.* Rapport remis au ministère des Transports du Québec.
- BLANCHARD, R., 1935 *L'Est du Canada Français, Tome I.* Montréal
- BOUCHETTE, J., 1815 *Topographical description of the province of Lower Canada.* W. Faden, London.
- DIONNE, J.-C., 1977 "La mer de Goldtwaith au Québec", *Géographie physique et Quaternaire*, 31 (1-2): 61-80.
- , 1988 "L'émergence de la côte sud du Saint-Laurent depuis la dernière glaciation", *Géos*, I:1B-21.
- DUMAIS, P., 1978 "Le Bas Saint-Laurent". *Recherches amérindiennes au Québec* 7 (1-2) : 63-74.
- , 1988 *Le Bic. Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne.* Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- DUMAIS P. ET G. ROUSSEAU, 1985 "Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent", *Recherches amérindiennes au Québec*, 15 (1-2) ; 135-149.
- ETHNOSCOPI, 1982 *Inventaire archéologique sur la rive est de la rivière Rimouski (autoroute 20).* Rapport remis au ministère des Transports du Québec.
- , 1985 *Etude de potentiel archéologique. Liaison routière Bic / Mont-Joli.* Rapport remis au ministère des Transports du Québec.

- FCR (Fêtes du centenaire de Rimouski), 1929 *Album- Souvenir, notes historiques, 1829, 1929.* Séraphin Vachon, Editeur, Rimouski.
- GUAY, C., 1873 *Chronique de Rimouski.* P.-G. Delisle, imprimeur, Québec
- LE JEUNE, P., 1634 "Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France sur le grand fleuve de S. Laurens en l'année 1634", *Relation des Jésuites, Tome I*, Montréal 1972.
- LEONARD M.A., *Etudes stratigraphique et sédimentologique du flysch de la région de Saint-Fabien, comté de Rimouski*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- LOCAT, J., 1978 *Le quaternaire de la région de Baie-des-sables - Trois-Pistoles.* Ministère des Richesses naturelles, service de l'exploration géologique, division du quaternaire, DPV-605.
- MORAIN, P., 1677 "Mission du Bon Pasteur chez les Etchemin et les Gaspésiens à la Rivière du Loup". *Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-79).*, Tome II. Montréal s.d.
- MORNEAU, F., 1981 *Géomorphologie du quaternaire de la région du Bic - Mont-Joli.* Rapport interne. Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.
- PARENT, M. et al., 1985 "Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 Bp". *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17-37
- PEPIN, P.-Y., 1962 *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie - Rive-Sud.* Ministère de l'Industrie et du commerce, Bureau de recherches économiques, Québec.

CARTES TOPOGRAPHIQUES

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE

Rimouski, 22c 07-200-0202 (1979) 1:20 000

Rimouski, 22C 07-020-1519 (1983) 1:2 000

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

Sans titre, 22C07-025-1215 (1968) 1:2 500

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE (1: 15 000)

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE

Ligne de vol Q80524 Numéro 7

CARTOGRAPHIE ANCIENNE

BOUCHETTE, J., 1831

Map of the Inferior District of Gaspé Comprising the New Communication from the R. St-Lawrence at Metis to the River Ristigouche, the Madawaska Settlements and Part of Temiscouata Portage; also Shewing the Relative Situation of the District, with the Northern Section of the Province of New Brunswick. Archives nationales du Canada, Division des archives cartographiques et architecturales, NMC 17998 (6/6).

PLAN DE CONSTRUCTION

**GOURVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DES TRANSPORTS**

CH-82-17-1016 (3/16) (1982)

ANNEXE 1

(Catalogue des objets-témoins; sites DcEd 1, 2 et 3).

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
AUTOROUTE 20: TRONCON RUE TESSIER - ROUTE 232

Octobre 1990

COMPILATION DES SONDAGES POSITIFS

SITE DcEd-1

Sondage 1	couche 2	1 éclat utilisé, 4 éclats bruts
Sondage 2	couche 2	2 éclats utilisés, 17 éclats bruts
Sondage 3	couche 2	1 éclat utilisé, 1 éclat retouché, 20 éclats bruts
Sondage 5	couche 2	2 éclats bruts
Sondage 6	couche 2	15 éclats bruts
	couche 3	2 éclats bruts
Sondage 7	couche 2	6 éclats bruts
	couche 3	1 éclat utilisé
Sondage 8	couche 2	3 éclats utilisés, 8 éclats bruts
	couche 3	1 éclat retouché
Sondage 9	couche 2	2 éclats bruts
Sondage 10	couche 2	9 éclats bruts
Sondage 11	couche 2	1 éclat utilisé, 21 éclats bruts
	couche 3	1 éclat brut
Sondage 12	couche 2	1 éclat brut
Sondage 13	couche 2	1 éclat utilisé
Sondage 14	couche 2	4 éclats bruts
Sondage 18	couche 2	3 éclats bruts
Sondage 21	couche 2	1 éclat brut
Sondage 23	couche 3	1 éclat brut

Sondage 24	couche 2	1 éclat brut
RECOLTE DE SURFACE		2 éclats retouchés, 36 éclats bruts
TOTAL		130 en stratigraphie, 38 en surface

RECAPITULATIF
(OBJETS-TEMOINS EN CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE)

COUCHE 1		Nil
COUCHE 2		114 éclats bruts, 9 éclats utilisés, 1 éclat retouché
COUCHE 3		4 éclats bruts, 1 éclat retouché, 1 éclat utilisé
SITE DcEd-2		
Sondage 2	couche 2	1 éclat brut
	couche 3	1 éclat brut
Récolte de surface		1 fragment d'outil, 4 éclats bruts
TOTAL		2 en stratigraphie, 5 en surface

SITE DcEd-3

Sondage 1	couche 2	1 éclat brut
Sondage 2	couche 2	1 éclat brut
Sondage 3	couche 2	2 éclats utilisés, 13 éclats bruts

Sondage 4	couche 2	2 éclats bruts
Sondage 8	couche 2	5 éclats utilisés, 34 éclats bruts
	couche 3	9 éclats utilisés, 40 éclats bruts
Sondage 9	couche 2	7 éclats bruts
Sondage 10	couche 2	1 éclat utilisé
Sondage 11	couche 2	3 éclats bruts
Sondage 12	couche 2	2 éclats bruts
Sondage 15	couche 2	1 éclat utilisé, 3 éclats bruts
Sondage 17	couche 2	25 éclats bruts
	couche 3	12 éclats utilisés, 267 éclats bruts
Sondage 18	couche 2	2 éclats utilisés, 9 éclats bruts
Sondage 19	couche 1	1 éclat brut
Sondage 20	couche 1	1 éclat utilisé
	couche 2	1 éclat utilisé, 6 éclats bruts
Sondage 21	couche 2	1 éclat utilisé 3 éclats bruts
Sondage 22	couche 2	1 éclat utilisé, 1 éclat retouché, 23 éclats bruts
	couche 3	1 éclat utilisé, 5 éclats bruts
Sondage 23	couche 2	1 éclat utilisé, 1 éclat retouché, 27 éclats bruts
Sondage 25	couche 2	1 éclat utilisé
Sondage 26	couche 2	3 éclats bruts
Sondage 27	couche 2	4 éclats bruts
Sondage 28	couche 2	3 éclats bruts
Sondage 30	couche 2	1 éclat brut

Sondage 34	couche 2	2 éclats bruts
Sondage 35	couche 2	3 éclats bruts
Sondage 39	couche 2	2 éclats bruts
	couche 3	1 éclat utilisé, 2 éclats bruts
TOTAL		534 en stratigraphie

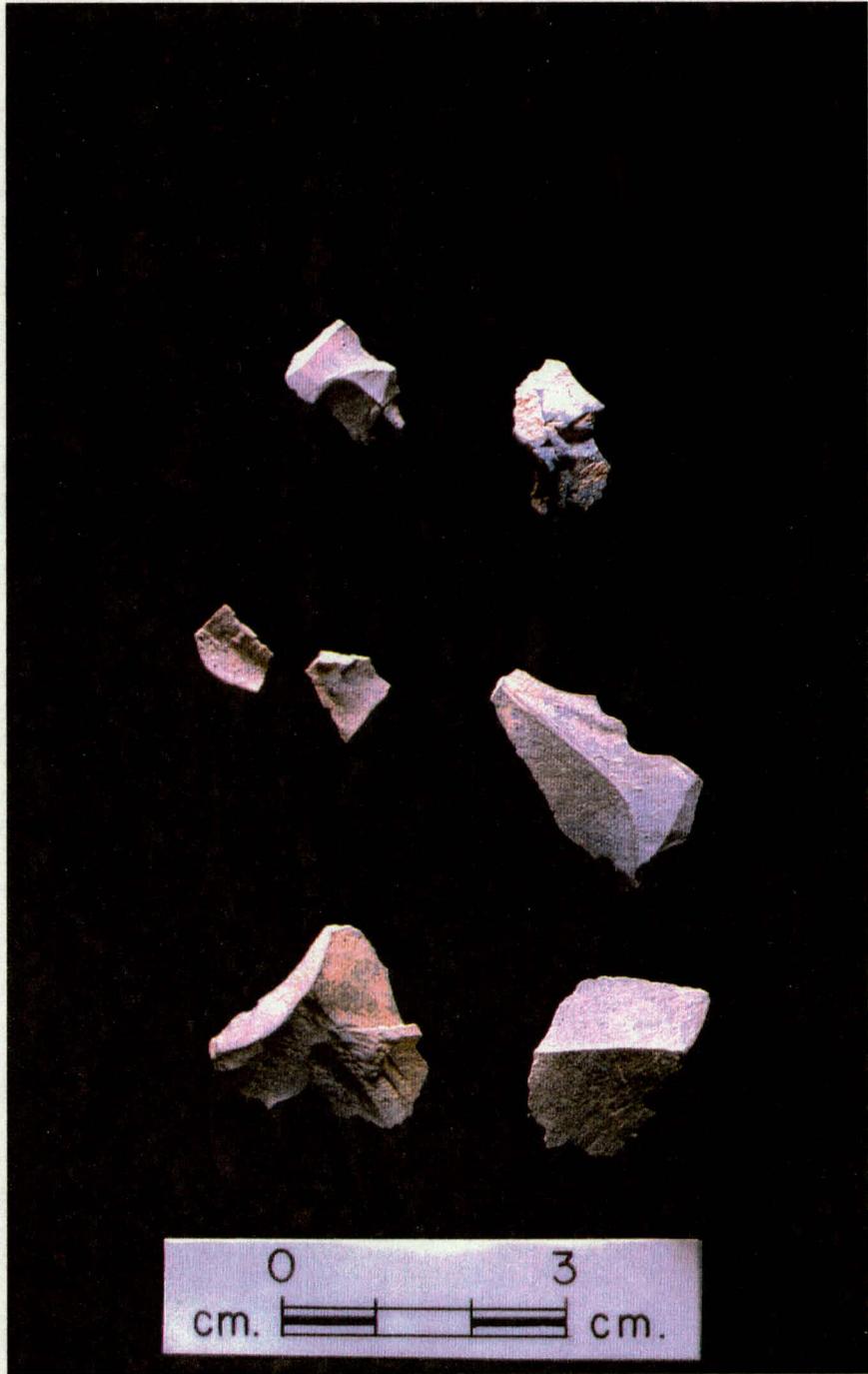
RECAPITULATIF

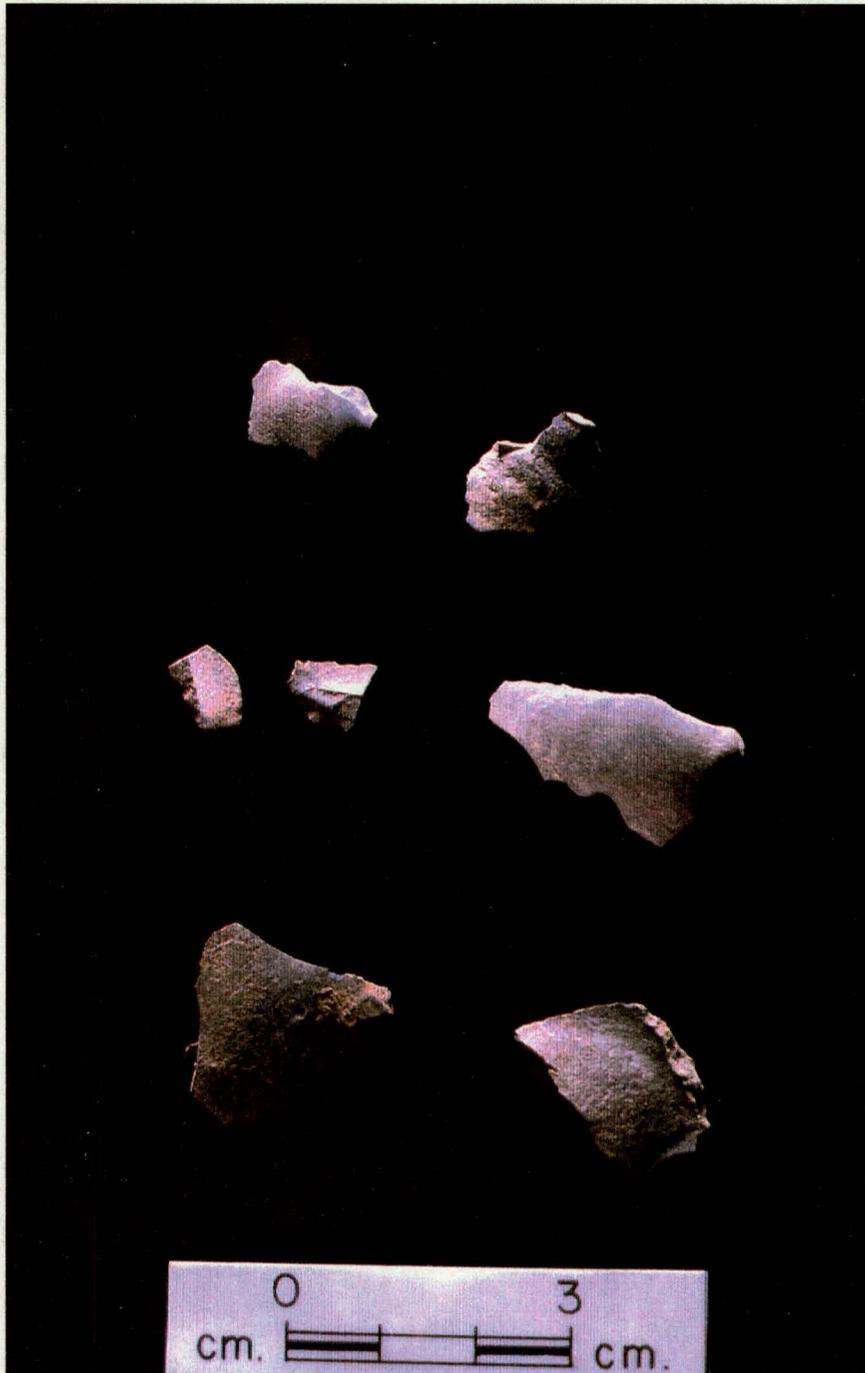
(OBJETS-TEMOINS EN CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE)

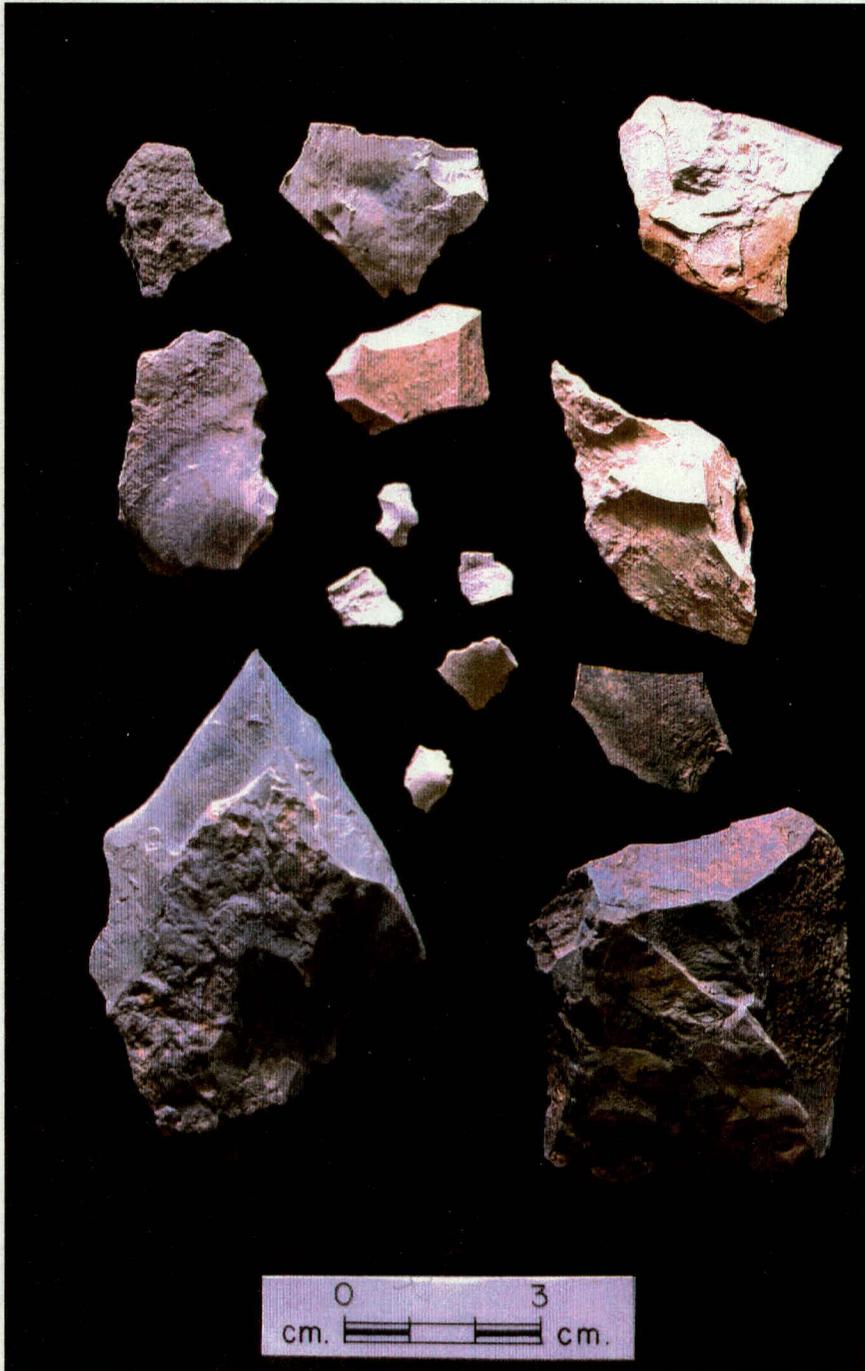
COUCHE 1	1 éclat utilisé, 1 éclat brut
COUCHE 2	16 éclats utilisés, 2 éclats retouchés, 177 éclats bruts
COUCHE 3	15 éclats utilisés, 322 éclats bruts

ANNEXE 2

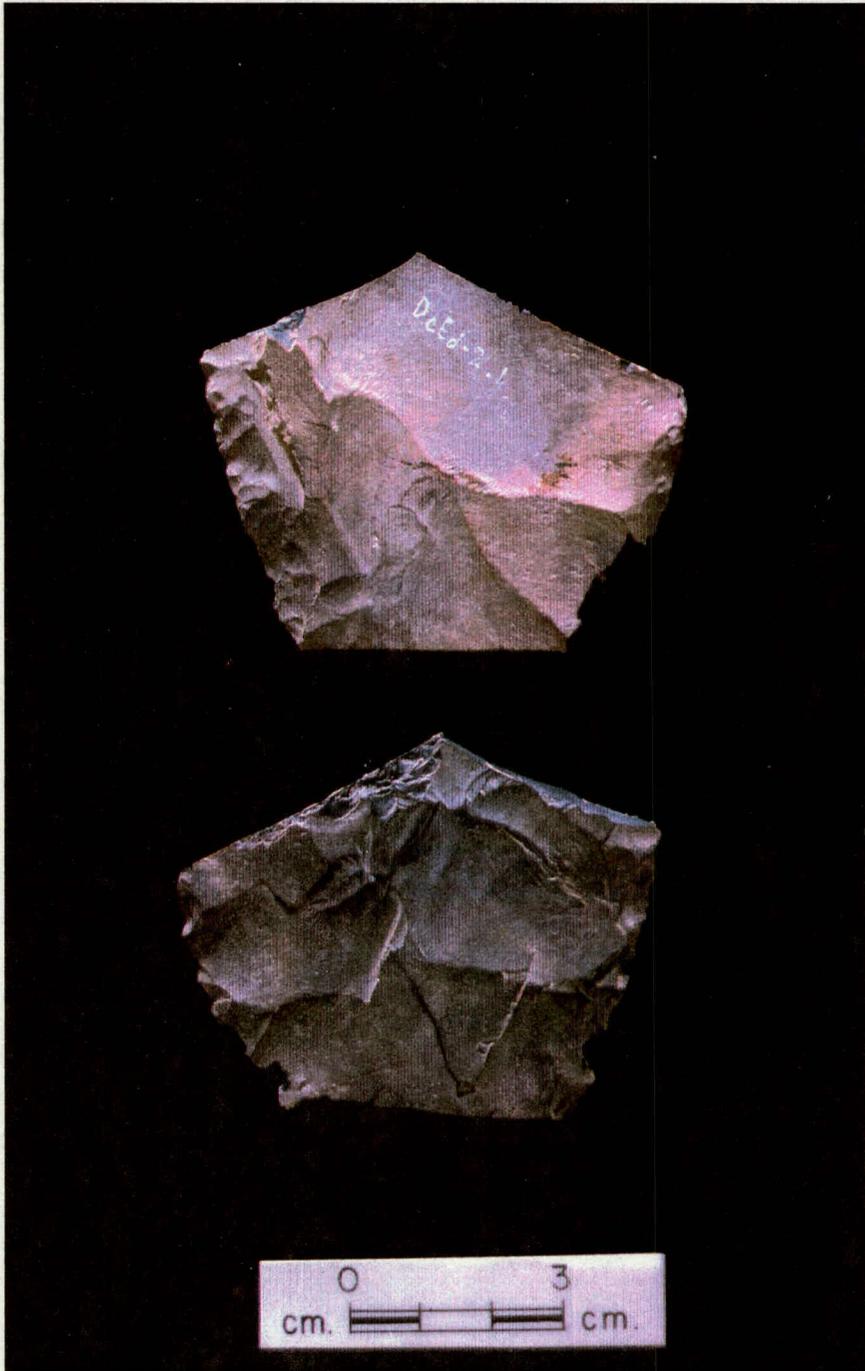
Photographies d'objets - témoins
© Marc Laberge - Vidéanthrop, 1991

















2 cartes pliées en pochette

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 258
